

# **TAHRIM AN-NAZAR FI KUTUB AHL AL-KALAM**

**Traité incluant la réfutation de  
Abu al-Wafa 'Ali ibn 'Aqil al-Hanbali**

**Écrit par al-Imam Muwaffaq ad-Din  
Ibn Qudama al-Maqdissi**

# بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah en proportion de ses dons et en sa reconnaissance pour sa générosité. Je témoigne, avec le témoignage d'une personne sincère en déclarant l'unicité d'Allah, qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et qu'Il n'a pas d'associé. Je témoigne que Muhammad (Salla Allahu 'alayhi wa salam) est Son serviteur et Messenger, sceau des Prophètes et le meilleur de Ses serviteurs. Que les bénédictions d'Allah soient sur lui, sur sa famille, sur ses compagnons et sur tous ceux qui s'accrochent à sa Sunna et suivent son exemple.

Après cela, je suis tombé sur le scandale d'Ibn 'Aqil qu'il avait qualifié de "bon conseil" et après avoir examiné ce qu'il contenait des innovations hérétiques viles et des diffamations atroces à l'encontre de ceux qui suivent la voie claire et vraie, j'ai trouvé que c'était une honte pour son auteur, pour lequel Allah l'avait déshonoré et mis à nu sa dépravation. S'il n'avait pas fait de repentir à Allah, s'il ne s'était pas purifié lui-même et n'avait pas renoncé à cela, s'il n'avait pas demandé pardon à Allah pour toutes les innovations hérétiques qu'il avait proférées ou écrites de sa propre écriture ou composées dans des livres dont il avait été accusé, nous l'aurions certainement compté dans les rangs des zindiqs (hérétiques) et l'associerions aux inventeurs schismatiques d'innovations hérétiques. Mais depuis qu'il est revenu à Allah dans le repentir et corrigé, ses innovations et ses erreurs hérétiques devraient être considérées comme ayant eu lieu avant qu'il ait fait sa rétractation, alors qu'il était encore dans l'état de son innovation hérétique et de sa zandaqa. En outre, il est revenu après sa rétractation au texte faisant autorité de la Sunna et, avec les meilleurs arguments et la plus efficace des procédures, s'est opposé à la réfutation de ceux qui maintenaient son ancienne doctrine, en répondant de la meilleure façon possible au faux arguments qui ont été cités. Son traitement à l'égard de ce sujet est vaste, axé sur de grands et petits livres et des tracts séparées, dont nous avons un nombre considérable. Alors, peut-être que ses bonnes actions effaceront ses fautes et que son repentir effacera ses innovations hérétiques; car Allah accepte la repentance de Ses serviteurs et pardonne les mauvaises actions.

Je m'émerveillais devant les imams parmi nos compagnons qui, avant qu'Ibn 'Aqil ait effectué sa rétractation, le déclaraient mécréant, jugeaient son sang digne de couler, rendaient des décisions judiciaires permettant lui ôter la vie et le déclarer comme un zindiq. Mais je ne pouvais pas imaginer ce qui rendait cette procédure nécessaire à son égard, ni ce qui nécessitait qu'elles

s'exécutent à de telles extrêmes, jusqu'à ce que j'ai été confronté à ce scandale. Je savais alors que c'était à cause de cela, et ce qui y ressemble, qu'ils jugeaient acceptable de verser son sang. J'avais déjà mis en lumière par chance sur quelques mauvaises notes, mais je n'ai rien trouvé de comparable à celui-ci dans lequel il s'est employé, à la réprobation de la Sunna, à un degré excessif au point de ne pas avoir été égalé par un Mu'tazilite, ni par personne d'autre.

Nos compagnons avaient l'habitude de l'accuser de zandaqa. Le Shaykh Abu al-Hattab Mahfuz ibn Ahmad al-Kalwadani (1040-1116) a dit en référence à cela dans son « Qasida » :

« Jamais je n'ai cessé, depuis un membre de l'école d'Ahmad, de prendre la défense de leur honneur et de le protéger, aucun objet de désir ne m'a empêché de défendre la vérité, et je n'ai jamais été un zindiq, un confédéré de la controverse. »

Faisant allusion à Ibn 'Aqil, dans la mesure où il a été accusé d'en être un.

### ***La cause de la rétractation de Ibn 'Aqil :***

La cause qui l'a poussé à se rétracter, de ce que l'on m'a rapporté, fut ce qui suit : Quand ce scandale est venu de lui, le Sharif Abu Ghafar (1020-1077), jugea que son sang était apte à être versé et délivré avec ses compagnons, rendant des décisions légales pour permettre de lui ôter sa vie. Ibn 'Aqil se cachait par peur d'être tué. Un jour, alors qu'il était sur une monture, il entendit un jeune passager dire : « Je souhaite pouvoir trouver ce zindiq d'Ibn Aqil, afin de pouvoir m'avancer dans la faveur d'Allah en le tuant et en versant son sang ». Ainsi effrayé, Ibn 'Aqil débarqua, se rendit au Sharif Abu Ghafar et fit sa rétractation, demandant le pardon d'Allah.

Je vais maintenant relater sa rétractation et ses circonstances, en citant la chaîne des transmetteurs, afin que l'on sache que celles de ses œuvres qui se révèlent être en contradiction avec la Sunna doivent être considérées comme celles pour lesquelles il s'est repenti. Ne laisse donc personne être séduit par eux (ses écrits), ne les suive pas, sinon il s'égarera. Celui qui les suit (les anciens ouvrages de Ibn 'Aqil) sera comme Ibn 'Aqil avant qu'il se soit repenti, alors qu'il était toujours dans l'état de sa zandaqa et que son sang deviendrait licite.

J'ai reçu l'information par le Shaykh et Imam, le digne de confiance et le traditionaliste compétent, Abu Hafs 'Umar ibn Muhammad ibn Tabar zad al-Baghdadi, durant le mois de Dhul Qa'da, de l'année 1206, à notre mosquée divinement gardée, - qu'Allah ta'ala continue de veiller sur elle - situé à la périphérie de Damas. Le relisant, je lui répondis: « Vous avez reçu l'information par autorisation écrite, si vous ne l'avez pas personnellement entendue, du plus illustre et savant Qadi Abou Bakr Muhammad ibn 'Abd al-Baqi ibn Muhammad al-Bazzaz (1050-1140), qui a : Le lundi 8 du mois de

Muharram, en 1072, j'étais présent lorsque le Shaykh et l'Imam Abu al-Wafa' ibn 'Aqil a procédé à son repentir dans la mosquée du Sharif Abu Ghafar, située dans le quartier de Nahr Mu'alla, une foule nombreuse était présente ce jour-là.

Ibn 'Aqil a dit : « 'Ali Ibn 'Aqil déclare ce qui suit : Je me déclare pur devant Allah des systèmes des innovateurs hérétiques : Mu'tazilisme et autres ; d'avoir associé ses maîtres, traité ses associés avec vénération, invoqué la miséricorde d'Allah sur leurs prédécesseurs et fait grand spectacle de leurs qualités morales. Ce que j'avais copié et ce qui a été découvert dans mon écriture, de leurs doctrines et de leurs erreurs, je reviens par la présente à Allah dans la pénitence pour les avoir écrites et lues. Il ne m'est pas permis de les écrire, de les lire ou de les croire. »

Ibn 'Aqil mentionne quelque chose d'autre ici, puis continue de dire : « Je demande pardon à Allah et je retourne à Lui dans le repentir, pour m'être mélangé avec des innovateurs hérétiques : Mu'tazilites et autres ; pour avoir cherché à les imiter ; pour avoir invoqué la Miséricorde d'Allah sur eux et de les avoir traité avec vénération. Car tout cela est interdit et il n'est pas légal pour un musulman de faire de telles choses à cause de ce que le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit: « Celui qui vénère l'auteur d'une innovation hérétique contribue à la destruction de l'Islam. » [Rapporté par Al-Bayhaqi n°9464] Notre maître, le Sharif Abu Ghafar et ces Shuyukhs et ses adeptes, mes supérieurs et mes collègues ont eu raison de me critiquer, à cause de ce dont ils ont été témoins dans mes écrits dans ces livres dont je me déclare pur devant Allah. J'affirme par la présente que je me suis trompé en eux, pas juste. Si quelque chose qui est incompatible avec cet écrit et ces aveux soient retenu contre moi, l'Imam des musulmans aura le droit de me punir pour cela, conformément aux exigences de la Loi, telles que la rétention, la correction exemplaire, le bannissement et toute autre forme de châtiment. J'ai fait appel à Allah, à Ses anges et aux hommes de savoir à être des témoins de tout ce que j'ai confessé, et ce, sans compulsion ni contrainte. Les dispositions intérieures et extérieures de mon esprit sont les mêmes en ce qui concerne cette confession. Allah a dit : « [...] mais quiconque récidive, Allah le punira. Allah est Puissant et Détenteur du pouvoir de punir. » [Sourate Al-Ma'ida - V.95]

Ensuite, les témoins établissent leurs attestations dont les transcriptions suivantes : « Le confesseur m'a demandé de témoigner de l'avoir avoué de tout ce que contient ce document. Signé : 'Abd Allah ibn Ridwan, durant le mois de Muharram, l'année 465 H. »

« Il m'a appelé à assister à la même chose. Signé : Muhammad ibn 'Abd ar-Razzaq ibn Ahmadibn As-Sunni, à la même date. »

« Le confesseur m'a demandé de témoigner de l'avoir avoué de tout ce que contient ce document. Signé : Al-Hasan Ibn 'Abd al-Malik ibn Muhammad ibn Yusuf, de sa propre écriture »

« J'ai entendu la déclaration de la confession par le confesseur lui-même. Signé : Muhammad Ibn Ahmad ibn al-Hasan »

« Le confesseur m'a demandé de témoigner contre lui-même. Signé: 'Ali ibn 'Abd al-Malik ibn Muhammad ibn Yusuf.»

Ceci est la fin de la rétractation.

Muhammad ibn 'Abd al-Baqi ibn Muhammad ibn 'Abd Allah a ensuite écrit :  
« En ce jour, une foule innombrable était présente à la Mosquée du Sharif. »

Le scandale actuel est l'un des éléments pour lesquels Ibn 'Aqil est revenu à Allah dans la repentance, a admis qu'il s'agissait d'erreurs et d'innovation hérétique et a déclaré que, s'il se trouvait dans ses écrits pour lesquels il s'est repenti (c'est-à-dire ses nouveaux écrits après s'être repenti), son châtement serait strictement puni, exigé de lui, et Allah se vengera de lui. Comment alors peut-on s'y permettre, malgré le consensus des érudits de sa ville, d'en chercher une rétractation et, à défaut, de laisser son sang couler à cause d'eux et de doctrines similaires ? Cela indique, avec plus de force que toute autre chose, sa transgression et son erreur. Maintenant, si ces doctrines venaient de lui après qu'il eut fait son repentir, ce serait alors la preuve de sa zandaqa, de sa persistance dans son innovation hérétique et de son erreur. Concernant le sens de « zandaqa » c'est le fait de montrer une croyance extérieure à la vraie religion tout en adhérant intérieurement à son contraire. Cette hypocrisie religieuse était autrefois appelée "nifaq" à l'époque du Messenger d'Allah ('Alayhi salat wa salam), mais elle s'appelle aujourd'hui zandaqa.

Cet homme a composé un tract séparé pour condamner l'interprétation allégorique des Attributs divins et pour réfuter ceux qui les interprètent. Il a aussi rédigé un travail séparément traitant des « lettres » et de la « voix » (d'Allah). Il est en outre l'auteur de « Kitab al-Intisar li as-Sunna » et d'autres livres, dans tous cela il est en accord avec les doctrines traditionnelles et avec les réfutations des innovations hérétiques. S'il faisait simplement cette démonstration extérieure d'orthodoxie, tout en adhérant secrètement à des innovations hérétiques, il serait alors un zindiq. Comment alors peut-il être permis à quiconque de présenter ses doctrines à titre d'arguments ou d'approuver lui-même une condition telle que la sienne ou de s'égarer en suivant son erreur ?

Qu'Allah nous en préserve ! Cela ne devrait même pas être pensé de lui !

Toutefois, il est connu pour avoir connu deux états, un état d'innovation hérétique et un état de repentir, nous attribuons tout ce qui a été découvert de ses principes novateurs jusqu'à l'état d'innovation hérétique, rien de plus.

Maintenant, il n'est pas dans mes habitudes de mentionner les fautes de nos compagnons, j'aurais certainement préféré cacher leurs défauts. Mais il est devenu nécessaire d'exposer le cas de cet homme depuis que certaines personnes ont été trompées par ses doctrines et qu'un groupe de nos compagnons l'ont suivi dans son innovation hérétique. Leur bonne opinion de lui et leur conviction qu'il appartenait aux rangs de ceux qui appellent à l'obéissance à la Sunna les ont amenés à douter de leur croyance. Il est donc devenu nécessaire de mettre à nu sa cause et de leur retirer toute bonne opinion de leur part, afin que leur tromperie par ses doctrines les laisse et que la maladie soit arrêtée en coupant la cause. Car une chose ne sert à rien qu'à la source de sa subsistance. L'assistance et la direction vers le bon cap reposent sur Allah. Nous lui demandons de nous garder dans la voie de l'Islam et de la Sunna.

En tout état de cause, il a suscité l'aversion pour l'imitation inconditionnelle en matière de foi et a interdit de tenir une bonne opinion des savants. Comment alors est-il possible d'avoir une bonne opinion de celui qui refuse une telle opinion pour se divertir ? Et comment est-il possible d'accepter la déclaration de celui qui interdit l'acceptation de la déclaration d'un autre ? Ce que nous devons faire, c'est accepter ce qu'il dit de lui-même - ce qui créerait une mauvaise opinion de lui-même - mais pas accepter ce qu'il dit d'un autre. Son cas serait alors semblable à celui qui avoue quelque chose contre lui-même ou contre un autre: sa déclaration contre soi-même est acceptée, mais sa déclaration contre l'autre ne l'est pas.

Et maintenant, je vais répondre à ses doctrines - in sha Allah - point par point et mettre en évidence la fausseté de son discours, dans ses principes fondamentaux et dans ses applications - avec la direction d'Allah vers la vraie voie et avec Son assistance.

### *La position des Salafs concernant les Attributs divins :*

Sa déclaration : « *En effet, nous étions jadis très respectés par les adhérents des différentes écoles; mais nous sommes aujourd'hui réprimandés, expulsés, réprimés, etc.* » est une indication de lui à l'effet que nos prédécesseurs ont suivi certaines doctrines et que nous en suivons d'autres; que nous avons ainsi innové des doctrines autres que les leurs, pour lesquelles nous méritons d'être punies. Mais ceci est un mensonge et une diffamation, c'est une parole de quelqu'un qui n'a ni décence ni piété ! Laissez-le nous dire ce que nous avons innové et dans quelle doctrine nous nous sommes différenciés de nos prédécesseurs. S'il devait dire : « vous vous êtes abstenus d'interpréter les versets Coraniques et les ahadiths qui nous sont parvenus concernant les Attributs divins. » affirmant que les prédécesseurs les ont interprétés et expliqués, alors il profère des mensonges, forge des mensonges et est coupable de la plus grave aberration. Car il n'y a pas de doute sur le fait que la doctrine

des prédécesseurs, à cet égard, consistait à reconnaître, à accepter sans réserve et à éviter la témérité de recourir à l'interprétation allégorique et au tamthil (anthropomorphisme). De plus, la règle fondamentale est de présumer l'absence de recours à une interprétation allégorique (ta'wil). Alors, laissez celui qui prétend les avoir interprétées allégoriquement produire des preuves à l'appui de sa déclaration. Mais il n'y a aucun moyen de le savoir, si ce n'est par la transmission et la relation des traditions. Qu'il nous transmette ensuite des traditions en ce sens sous l'autorité du Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) ou de ses Compagnons, ou sous l'autorité de l'un des Successeurs (tabi'in) ou de l'un des Imams reconnus. En outre, celui qui prétend être l'un des partisans de la théologie spéculative (al-kalam) et qu'il est le plus ignorant des hommes en ce qui concerne les traditions des Compagnons, celui qui possède le moins des connaissances en ce qui concerne celles des Successeurs et le plus négligent de leur transmission. D'où auraient-ils connaissance de telles traditions ? Même ainsi, si quelqu'un parmi eux transmettait quelque chose, sa transmission ne serait pas acceptée et il ne serait pas écouté. Les seuls biens de ces personnes sont le faux, le mensonge et le faux témoignage.

Il est convenu parmi les traditionnalistes (ahl al-naql), les orthodoxes et schismatiques, que la doctrine des Salafs concernant les Attributs d'Allah, consiste à les reconnaître, à les laisser tels quels, à se soumettre sans réserve à leur Auteur et à éviter la témérité de procéder à leur interprétation. C'est avec cette information que les traditions nous ont été léguées à leur autorité, à la fois en termes généraux et en détail. Ainsi, il a été rapporté selon Malik ibn Anas, al-Awza'i, Sufyan ath-Thawri, Sufyan ibn 'Uyaina et Ma'mar ibn Rashid concernant les ahadiths traitant des Attributs divins, qu'ils leur ont permis de les transmettre tels qu'ils sont descendus sur le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Abu 'Umar ibn 'Abd al-Barr a dit dans son livre « Kitab al-'Ilm » : « Les traditions qui nous ont été transmises par des traditionalistes dignes de confiance sous l'autorité du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), qui se sont révélées authentiques sur l'autorité des Compagnons, constituent un savoir à suivre en tant que religion. Mais ce qui a été innové après eux, qui n'a aucune base qui soit venu sur nous dans leur autorité, constitue une innovation hérétique et une erreur. Nous donnons notre approbation sans réserve aux traditions traitant des noms d'Allah et de Ses Attributs, qui nous sont parvenues de par leur autorité et, comme dans leur cas, nous ne contestons pas à leur égard. Les Salafs les ont rapportés mais ont empêchés leur langue d'en discuter, bien qu'ils fussent les plus profonds dans la connaissance religieuse, qu'ils aient la plus grande compréhension et qu'ils soient les moins importuns. Leurs silences n'étaient pas le résultat de leur incapacité. Celui qui ne juge pas bon pour ce qui était bon pour eux sera induit en erreur et perdra le droit chemin.

Muhammad ibn al-Hassan (ash-Shaybani), un des élèves d'Abu Hanifa a rapporté que les savants de l'Est et de l'Ouest étaient d'accord sur le fait que ces traditions qui nous sont parvenues, qui traitent des Attributs divins, ne doivent pas être interprétées ni exprimées dans ce sens.

Un Hanbalite a dit : « J'ai demandé à Abu 'Abd Allah Ahmad ibn Muhammad ibn Hanbal à propos des ahadiths qui parle de la vision d'Allah (dans l'au-delà), qu'Il descend au ciel le plus proche et qu'Il pose le « pied » et d'autres récits de ce genre. Après quoi, Abu 'Abd Allah répondit : Nous y croyons et nous les acceptons comme vérité, sans en rejeter aucune partie, quand leurs chaînes de transmetteurs sont authentiques. Nous ne refusons pas non plus les déclarations du Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salm), car nous savons que ce qu'il nous a apporté est vrai. Allah ne devrait pas être décrit au-delà de sa propre description de lui-même, illimitée et incommensurable : « Et rien ne Lui ressemble et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. » (Sourate ash-Shura - V.11) Par conséquent, nous disons exactement ce qu'Il a dit et le décrivons comme Il s'est décrit lui-même, sans aller au-delà de sa description ni lui retirer aucun de Ses Attributs simplement par peur d'une éventuelle calomnie qui pourrait nous être opposée. Nous croyons en ces ahadiths, nous les reconnaissons et nous les transmettons tels qu'ils nous sont parvenus sans pouvoir comprendre leur comment ni comprendre leur sens voulu (bi la kayf wa la ma'na), sauf en accord avec sa propre description de lui-même et Il est, selon sa propre description, l'Audient, le Clairvoyant, sans limites et incommensurable. Nous n'allons pas au-delà du Qur'an ou des ahadiths du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et de ses Compagnons, et nous ne savons pas comment, sauf par la reconnaissance du Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et la confirmation du Qur'an.

Abu 'Abd Allah a aussi dit : « Un jour, Waki' nous a rapporté un de ces hadith et Zakariya ibn 'Adi frémi ». Sur quoi Waki', devenu furieux, dit : « Nous sommes assez vieux pour avoir entendu al-A'mash et Sufyan (ath-Thawri) raconter ces ahadiths sans les nier. »

C'est quelque chose à propos duquel nous ne connaissons aucune différence parmi les Salafs. Celui qui les nie est soit ignorant, soit feint de l'ignorer, manque de piété et de pudeur et en mentant, il ne craint pas Allah, il n'a pas honte de lui-même devant les hommes.

Maintenant, pour nous, nous suivons le chemin de nos Salafs et les sentiers battus de nos Imams et de la Sunna de notre Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Nous n'avons innovés aucunes doctrines ni nous n'avons pas non plus ajouté d'innovations aux leurs. Au contraire, nous croyons aux ahadiths qui nous sont parvenus et les transmettons tels quels, exactement comme ils sont venus du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), nous respectons leurs enseignements, nous retenons notre langue pour ne pas discuter de choses sur lesquelles ils se sont tus, nous suivons le même comportement qu'ils ont fait.

Par conséquent, il n'y a aucune raison de nous accuser de désaccord et d'innovation.

Ibn 'Aqil ne faisait que parler de sa propre situation, alors qu'il était à l'état d'innovation. Lorsqu'il introduisit des innovations dans la religion d'Allah et se distingua de ses ancêtres, de ses imams et des membres notables de son école, et suivit les partisans de la théologie spéculative (ahl al-kalam) et des innovations hérétiques, abandonnant l'orthodoxie et prenant l'hérésie - son sang était jugé apte à être versé, son esprit était devenu incertain, il devenait l'objet d'insulte et de fuite, d'intimidation et de poursuite et finalement, il devenait humilié et méprisé. Il a donc attribué sa propre situation aux autres et a mal présenté l'innovation qui en découlait comme émanant d'autres personnes que lui-même. Il a revêtu les autres de sa propre description et a accusé les gens de la Sunna d'un péché similaire au sien, comme le dit le dicton : « Elle m'a reproché de sa propre faute et s'est échappée ».

Pour les gens de la Sunna qui suivent les traditions et poursuivent la voie des vertueux Salafs, aucune imperfection ne les souille, aucune honte ne leur est infligée. Parmi eux se trouvent les hommes de science actifs, les amis d'Allah et les hommes vertueux, ceux qui craignent Allah et les pieux, les purs et les justes; ceux qui ont atteint l'état de sainteté et l'accomplissement de miracles et ceux qui adorent avec humilité et s'exercent à étudier la loi religieuse. C'est avec leurs louanges que les livres et les registres sont ornés. Leurs annales embellissent les congrégations et les assemblées. Les cœurs deviennent vivants à la mention de leurs biographies et le bonheur découle de leur pas. Ils sont soutenus par la religion et la religion est fortifiée par eux. Le Qur'an parle d'eux et à travers le Qur'an ils expriment eux-mêmes. Et ils sont un refuge pour les hommes lorsque les événements les affligent: pour les rois et les personnes de rang inférieur, cherchant leurs visites, en considérant leurs invocations à Allah comme un moyen d'obtenir des bénédictions et en leur demandant d'intercéder pour eux à Allah.

Nous sommes donc les auteurs d'excellentes exhortations; à nous appartient la gloire de ce monde et du prochain. Celui qui regarde dans les livres que des savants ont consacrés à la louange des amis d'Allah n'y trouvera mention que de notre type. Lorsque les récits des miracles sont transmis, elles ne le sont que par notre démarche et lorsqu'un prédicateur ou un autre érudit veut rendre son exhortation agréable et l'embellir, il le fait en racontant la vie de certains de nos ascètes ou des miracles de nos dévots ou les portraits de nos savants. Et à la mention de nos pieux, la miséricorde d'Allah s'installe sur les hommes, les cœurs se calment, les prières sont exaucées et les afflictions supprimées. Quel poète doué était celui qui disait :

*« Fini la prédominance des innovateurs hérétiques ;  
Leur lien d'abord affaibli puis complètement échoué.  
Ligué en déchirant leur union,  
C'était la faction d'Iblis qui les avait rassemblés pour la première fois.  
Dites, au nom d'Allah, avez-vous, dans votre innovation,  
Un jurisconsulte ou un Imam digne d'être suivi ?  
Comme Sufyan, ath-Thawri, c'était lui,  
Qui a d'abord appris aux hommes les secrets de la piété.  
Ou Sulayman, at-Taimi, c'était lui,  
Qui, pour la peur du Jour du Jugement, évité de dormir.  
Avez-vous (quelqu'un) comme Malik, l'imam des Deux Villes ?  
Cette mer de connaissance religieuse exempte de contamination.  
Ou comme le jurisconsulte syrien, son propre Awza'i ?  
Qui réussirait contre le meilleur des récitateurs Coraniques.  
Ou comme le brave de l'Islam, j'entends par là Ahmad ?  
Il y a le bastion de la religion ! En vérité, un bastion est imprenable !  
Il ne craignait pas leur fouet quand ils le menaçaient,  
Non, il ne craignait pas non plus le sifflement brillant de leur épée ! »*

Quant à Ibn 'Aqil, son parti comprend les partisans de la théologie spéculative (ahl al-kalam). Parler d'eux, ce n'est que pour les censurer, les mettre en garde, inspirer avec aversion leur désir de s'associer à eux, ordonner de les abandonner et de les fuir, et s'abstenir d'étudier leurs œuvres. Pas un seul d'entre eux ne peut s'implanter fermement dans la sainteté, aucun de leurs drapeaux ne s'établira parmi les pieux, aucun d'entre eux ne pourra prétendre à un miracle ni ne verra, dans la vie à venir, que ce soit leur Seigneur ou Ses saints hautement estimés. Ils déclarent que les miracles des pieux sont faux et ils renient les faveurs accordés par Allah sur Ses serviteurs croyants. Ils sont donc intensément détestés dans ce monde et ils seront torturés dans le prochain. Aucun d'entre eux ne seront prospères, il ne réussira pas non plus à suivre la bonne direction.

L'imam Ahmad a dit : « Les partisans de la théologie spéculative ne seront jamais prospères. On ne voit jamais personne qui ait étudié la théologie spéculative, sans qu'il y ait une qualité corrompue dans son esprit. » (Talbis Iblis - Ibn Jawzi)

Et l'imam ash-Shafi'i a dit : « Personne n'a porté sur ses épaules le manteau de la théologie spéculative et prospéré. » Il a aussi dit : « Mon jugement avec respect aux partisans de la théologie spéculative, c'est qu'ils soient frappés avec des branches de palmier fraîches sans feuilles, qu'ils soient défilés parmi les communautés et les tribus et qu'il soit proclamé : « C'est le châtiment de celui qui a abandonné le Livre et la Sunna et a adopté la théologie spéculative » (Sawn al-Mantiq, As-Suyuti)

Et Abu Yusuf (élève de l'imam Abu Hanifa) a dit : « Celui qui cherche le savoir religieux à travers la théologie spéculative, devient un zindiq. » (Sawn al-Mantiq, As-Suyuti)

Et Abu 'Umar ibn 'Abd al-Barr a dit : « Les jurisconsultes et les traditionalistes (ahl al-fiqh wal athar) parmi les habitants de toutes les contrées s'accordent pour dire que les partisans de la théologie spéculative sont des partisans des innovations hérétiques et de la déviation. Ils ne sont pas non plus intégrés dans les rangs des 'Ulémas par qui que ce soit. Les savants sont les tenants de la Tradition et qui l'étudient. » (Jami' bayan al-'ilm wa fadlihi - Ibn 'Abd al-Barr)

Et Ahmad ibn Ishaq al-Maliki a dit : « Selon l'opinion de nos Compagnons (c'est à dire les Malikites), les partisans des passions et des innovations hérétiques sont les partisans de la théologie spéculative. Donc, chaque théologien spéculatif appartient au gens des passions et des innovations hérétiques, qu'il soit Ash'arite ou non. Aucun témoignage de sa part ne sera accepté, il doit être ostracisé et punit pour son innovation hérétique et s'il s'y tient, il devrait être obligé de se rétracter. » (Tarikh Baghdad Tome 4 p.35)

La censure des partisans de la théologie spéculative est abondante. Maintenant, Ibn 'Aqil est l'un des partisans de la théologie spéculative et, en tant que tel, défend leur système de pensée. C'est la raison pour laquelle nous parlons contre lui et mentionnons ses fautes, parce qu'il est devenu un de leurs membres et a exhorté les autres à suivre leur voie.

## ***FASL : SUR LE TAQLID DANS LES CROYANCES***

En ce qui concerne sa déclaration : « Le stupide est celui qui est trompé par ses Salafs et s'appuie sur les doctrines de ses professeurs, confiants dans le suivi de leur autorité sans examiner leurs doctrines. » Il consiste en des paroles venimeuses et vicieuses avec lesquelles il censure allusivement le fait de suivre le sentier des pieux prédécesseurs, trouvant la faute à ce que nos imams nous ont loué et recommandé de faire; à savoir adhérer à leur chemin et se laisser guider par leur mode de vie. D'autre part, il cite les doctrines des partisans de la théologie spéculative et l'étude des sciences fondées sur la raison; à savoir, la science de la théologie spéculative, la censure dont nous avons déjà parlé sur l'autorité des imams et sa conduite de partisan aux états de Zandaqa, l'innovation hérétique et le manque total de prospérité. Les preuves de ce que les imams ont dit sont manifestes dans le cas d'Ibn 'Aqil. Car, depuis qu'il s'y consacrait et qu'il la préférait à la science de la tradition (athar), il devint un zindiq exhortant les autres à cesser de suivre les Salafs dont l'orthodoxie et la bonne direction sont des questions d'accord général, à qui Allah a révélé qu'Il en était satisfait et qu'Il les avait choisis. Il les a également complimentés et loués. Maintenant, vous vous contentez de ceux qui ont été loués et félicités par Allah et des récits de ceux que le Prophète ('Alayhi salat wa salam) a

recommandés, exhortant les hommes à les suivre et à se laisser guider par leur exemple.

Plus encore, nos Imams et Érudits n'ont pas cessés de nous enjoindre de s'accrocher à leur mode de vie et adopter leur parcours. Vient ensuite ce pauvre misérable qui nous met en garde contre eux et nous demande d'avoir une mauvaise opinion d'eux, d'abandonner leur chemin et de finir en suivant les partisans de la théologie spéculative et en étant guidés par leur exemple. C'est maintenant l'un des indices les plus décisifs de son erreur et de la perversité de ses doctrines. Car, sans son opposition à nos imams et sa poursuite d'un autre chemin que le leur, il n'aurait pas cherché à nous inspirer de l'aversion pour eux.

Pourtant, à la fin de ce discours, il dit bien : « Allah, crains Allah ! Adhérez au sentier des pieux prédécesseurs. » Ainsi, par un désir de dissimulation, il a contredit ce qu'il venait de dire, après avoir déshonoré son âme et enlevé son déguisement en censurant leurs doctrines, en inspirant l'aversion de les suivre comme guides et en exhortant les autres à s'y opposer. Mais nous ne sommes pas de ceux qui acceptent ce qu'il dit en désagrégeant ceux qui ont été loués par Allah, son Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et ses Imams, et sa déclaration ne nous fera pas abandonner le chemin de ceux dont il nous a été enjoint de suivre le chemin.

Allah a dit : « Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément. » (Sourate at-Tawba - V.100) et Exalté Soit-Il quand il dit : « Muḥammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui [...] » jusqu'à la fin du verset. (Sourate Al-Fath - V.29)

Et le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit : « Les meilleurs des Gens sont ceux de ma génération et ceux qui viennent après » [Rapporté par Muslim n° 2535]

Il a aussi dit : « N'insultez pas mes compagnons, car je jure par Celui qui détient mon âme entre « Ses Mains » que si vous donniez en aumône l'équivalent du Mont Uhud en or, cela n'équivaldrait même pas à une poignée, ni une demi-poignée d'une de leurs aumônes. » [Rapporté par Muslim n° 2541] Et il (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit : « En vérité, Allah m'a choisi et a choisi mes Compagnons et en a fait pour moi une belle-famille et des aides. » [Rapporté dans le Sahih al-Jami' as-Saghir wa Ziyadat]

Il dit également : « Accrochez-vous à ma Sunna et à la Sunna des Califes bien-guidés. Accrochez-vous y. » [Rapporté par At-Tirmidhi n° 2678, Abu Dawud n° 4607 et d'autres] Et il dit : « Suivez l'exemple de ceux après moi, Abu Bakr et 'Umar » [Rapporté par At-Tirmidhi n° 3807]

« Mes compagnons sont comme des étoiles, quel que soit celui que vous suivez vous serez sur le droit chemin. » [Rapporté par Ibn 'Abd al-Barr, Hadith da'if]

Le Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) a aussi dit, quand il parle des sectes : « Elles périront toutes en Enfer sauf une. » « Quelle est-t-elle ? » lui demanda-t-on. Il (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) répondit : « celle qui se conforme à moi et mes Compagnons. » [Rapporté par At-Tirmidhi n° 2643]

Et il a été rapporté qu’Ibn Mas’ud (Radiya Allahu ‘anhu) a dit : « En vérité, Allah a regardé dans les cœurs de l’humanité et Il a trouvé que le cœur de Muhammad est le meilleur, Il l’envoya donc avec Son Message. Ensuite Il regarda encore dans les cœurs de l’humanité et Il trouva que les cœurs des Compagnons de Muhammad (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) sont les meilleurs après lui, Il les choisit donc pour la compagnie du Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) et son assistance. Nos imams n’ont pas cessés de nous appeler à suivre leur voie et d’être guidé par leur mode de vie. » [Rapporté par Hisham 177-178]

Ibn Mas’ud (Radiya Allahu ‘anhu) a aussi dit : « Que ceux d’entre-vous qui souhaitent être guidés, suivent l’exemple des Compagnons du Messager d’Allah (Salla Allahu ‘alayhi wa salam), car ils étaient, parmi les gens de cette Communauté, les plus pieux dans le cœur, les plus connaisseurs dans la science religieuse, les moins dérangeant, les plus proches dans le respect de la direction droite et les meilleurs en ce qui concerne la condition - des gens qu’Allah a choisi pour la compagnie de son Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) et l’établissement de sa religion. Admettez donc leur excellence et suivez leurs traces, car ils poursuivaient la bonne direction. » [Rapporté par Ibn ‘Abd al- Barr dans Jami’ al-Bayan] Certaines de ces paroles ou des paroles de cette substance a été rapporté aussi sous l’autorité de Hassan al-Basri.

Ibn Mas’ud (Radiya Allahu ‘anhu) a aussi dit : « Suivez l’exemple de nos prédécesseurs et ne commettez pas d’innovations hérétiques, car vous en avez tête défendu. » [Rapporté par Hisham n° 181/1] - « En vérité, nous prenons après l’exemple de nos prédécesseurs et n’initions rien de nouveau ; nous suivons leur exemple et ne commettons pas d’innovations hérétiques ; nous ne nous égarerons pas tant que nous nous accrocherons à la tradition. » [Rapporté par Al-Lalaka’i 86/1] - « Je crains plus pour vous d’autres choses que pour l’Antéchrist, à savoir des affaires émanant de vos dirigeants. Peu importe l’homme ou la femme insignifiante de cette époque qui avait suivi le premier chemin. Donc, je suis aujourd’hui la Sunna. » [Rapporté par Al-Lalaka’i n° 86/1]

Hudayfa ibn al-Yaman : « Ô récitateurs du Qur’an ! Prenez-le chemin de ceux qui vous ont précédés. Par Allah, si en effet, vous poursuivez le bon chemin, vous réussirez sûrement beaucoup mais si vous le laissez à droite et à gauche, vous vous égarerez. » [Rapporté par Al-Lalaka’i n° 90/1]

L'imam Ahmad (Radiya Allahu 'anhu) a dit : « Les principes fondamentaux de la Sunna, à notre avis, consistent à s'accrocher ce à quoi les Compagnons du Messenger d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) se sont conformés, suivant leur exemple et en s'abstenant des innovations hérétiques. Toute innovation est une. » [Manaqib al-Imam Ahmad - Ibn Jawzi 171]

Une parole a été rapporté sous l'autorité de 'Umar ibn 'Abd al-'Aziz, ce qui suit : « Arrêtez-vous en matière de religion, en maintenant une attitude de réserve prudente, là où la première communauté de croyants s'est arrêtée, car ils l'ont fait sur la base de bonnes connaissances et avec une perception critique, évitant de s'immiscer dans les questions religieuses. Ils étaient plus aptes à les examiner et auraient été plus dignes de faveur si un tel acte leur avait valu la faveur. Maintenant, si vous deviez dire "ces questions religieuses sont apparues après elles", la réponse est que personne ne les a innovées, sauf celui qui a suivi une voie autre que la leur et s'est tenu supérieur à elles. En effet, ils ont discuté de ce qui est suffisant pour lever le doute. Faire moins que ce qu'ils ont fait serait se soustraire à ce qui est requis, faire plus, ce serait inspirer les autres à ce qui est interdit. Certaines personnes sont restées à l'écart des premiers croyants et ont ainsi fait le mal, d'autres sont allées trop loin et sont donc tombées dans l'extrémisme. Mais ceux qui maintiennent le juste milieu poursuivent effectivement la bonne direction. » [Rapporté par Ibn Battah - Al-Ibana n° 1/320]

Al-Awza'i, l'Imam du Sham a dit : « Adhérez fermement à la Sunna, arrêtez-vous en matière de religion, maintenez une attitude de réserve prudente, là où la première communauté de croyants s'est arrêtée, poursuivez le chemin de vos pieux prédécesseurs, car ce qui leur convenait vous convient également; respecter leurs enseignements; s'abstenir de ce à quoi ils se sont abstenus. Si la spéculation théologique était un bien moral, vous ne l'auriez pas spécialement distingué à l'exclusion de vos prédécesseurs ; car aucun bien moral n'a été préservé d'eux qui, à leur exclusion, ont été secrètement gardés pour vous par quelque excellence de votre fait. Ils sont les compagnons du Messenger d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Allah les a choisis et a envoyé Son Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) au milieu d'eux et les a décrits en disant : **« Muhammad est le Messenger d'Allah. Ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. »** (Sourate Al-Fath - V.29) jusqu'à la fin du verset. [Rapporté par Al-Ajurri dans Ash-Shari'a 142]

Un homme demanda à Al-Hassan ibn Ziyad al-Lu'lu'i (disciple de l'imam Abu Hanifa) concernant Zufar ibn al-Hudail, quant à savoir si ce dernier avait l'habitude d'étudier la théologie spéculative (al-kalam). Il répondit : « Subhana'Allah ! Comment stupide es-tu ! N'étais-tu pas le contemporain de nos professeurs Zufar, Abu Yusuf et Abu Hanifa ? Et ceux en compagnie desquels nous avons siégé et de qui nous avons appris, étaient-ils concernés par autre chose que la jurisprudence (fiqh) et suivaient-ils l'exemple des

prédécesseurs ? » [Rapporté par As-Suyuti dans Sawn al-Mantiq wal kalam 136]

Ce sont donc les Imams et ce sont leurs enseignements, ils nous incitent à suivre nos prédécesseurs et à nous laisser guider par leur exemple.

Maintenant, supposez que nous abandonnerions la parole d'Allah et la parole de son Messager ('Alayhi salat wa salam) et les avertissements de nos imams, nous exhortant à suivre nos prédécesseurs afin d'accepter le conseil d'Ibn 'Aqil lorsqu'il dit : « Ne suivez pas leur exemple ! Imitiez-moi et suivez mes enseignements et les enseignements des théologiens spéculatifs comme moi. » Il semble aussi dire: « Je suis celui dont les péchés sont nombreux; je suis celui qui est connu pour ses innovations et ses erreurs hérétiques; je suis celui dont les chutes sont nombreuses; je suis celui qui ignore les traditions; je suis celui qui préfère la science censurée de la théologie spéculative à la connaissance religieuse de notre Prophète choisi. Suivez-moi donc et arrêtez de le suivre, car il vous appelle au salut, alors que je vous invite à la perte du feu de l'Enfer ! »

De plus, nous sommes tous d'accord que le consensus (ijma') est un argument décisif. Donc, quand les Compagnons sont d'accord sur une question, puis sont suivis par les Imams Successeurs, dont les exemples sont suivis par les Imams qui les suivent à chaque période successive, exhortant les uns les autres à s'y accrocher et mettant en garde leurs disciples de ne pas s'y opposer, comment peut-on dire de celui qui suit ce consensus d'être stupide et trompé ? Le stupide, le trompé, le transgresseur et le novateur n'est que celui qui l'oppose et le fuit. Allah a dit : « Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous lui collerons ce qu'il s'est collé, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! » (Sourate An-Nisa - V.115)

### ***SUR L'IJTIHAD DANS LES CROYANCES :***

Devrait-il dire: « On vous a ordonné de n'utiliser que l'ijtihad et de vous référer à ce qui est établi par la preuve; il vous a été interdit de faire usage du Taqlid interdit », nous dirions en retour : il existe différentes réponses à cette objection. Premièrement, la liberté de la méthode des Salafs vis-à-vis des maux de toute sorte et la solidité de son argumentation ont déjà été fermement établies par des preuves décisives fondées sur le Qur'an, la Sunna et le consensus (ijma'). Il n'est donc pas nécessaire de découvrir sa solidité par une autre preuve. Deuxièmement, cette doctrine oblige le peuple à utiliser l'ijtihad dans les moindres détails de la vie quotidienne et des croyances religieuses; et cela est faux pour plusieurs raisons.

Premièrement, cela consiste à accuser le Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) d'une faute d'omission; car le Prophète ('Alayhi salat wa salam) n'a

ordonné à aucun membre de sa communauté d'apprendre la théologie spéculative (al-kalam) et d'examiner les preuves rationnelles afin de pouvoir ainsi connaître la validité de sa croyance. Au contraire, il se contentait de leur soumission pure et simple à Allah. Il a dit : « Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent : « Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah". Ceux qui ont dit cela, seront préservés de moi dans leurs biens et leurs vies, sauf pour son droit. Et son compte sera à Allah.» [Hadith rapporté par At-Tirmidhi 2610 et d'autres]

Supposez-vous que le Prophète ('Alayhi salat wa salam) a tort d'accepter cela d'eux et de se contenter de leur soumission pure et simple à Allah, plutôt que d'apprendre la science de la théologie spéculative et examiner « l'accident » ('aradh), la « substance » (jawhar) et le « corps » (jism) et, d'autre part, que les théologiens spéculatifs ont raison en ce qui concerne la transgression de celui qui n'a ni appris ni examiné ces choses ? Si tel est le cas, qu'ils revendiquent pour eux-mêmes une loi et un système de culte autres que celui de l'Islam, et quittent seuls la religion de Muhammad (Salla Allahu 'alayhi wa salam).

Deuxièmement : Imposer l'ijtihad aux gens de la masse revient à leur imposer ce qui dépasse leurs capacités. En effet, s'ils se consacraient à une science, à la recherche de laquelle ils devaient se donner, ils se détacheraient sûrement des moyens de subsistance, des occupations de labourage et de l'ensemencement de la terre. Le monde se gâcherait, les gens périraient, la progéniture disparaîtrait, le Jihad deviendrait négligé et les pays se ruineraient. Mais cela ne peut pas être. Allah a dit en effet : « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. » (Sourate Al-Baqara - V286)

Troisièmement : le consensus (ijma') a été conclu selon lequel les gens de la masse ne doivent pas être tenu d'utiliser l'ijtihad dans les prescriptions légales qui leur incombent, mais qu'ils ont le droit, dans le traitement de ses affaires, de suivre l'autorité des savants. De même, Allah leur a ordonné de demander aux savants parmi eux, car Il a dit : « Demandez donc aux érudits du Livre, si vous ne savez pas. » (Sourate Al-Anbiya - V.7)

Quatrièmement: professer l'obligation de l'ijtihad à tous reviendrait à condamner les grandes masses à l'erreur, en raison de leur négligence de ce qui leur incombe. La seule chose pour laquelle l'utilisation du Taqild a été déclarée interdite pour eux est l'ordonnance manifeste, qu'ils connaissent en vertu que cela soit manifeste, sans exiger de peine, de pensée ou d'examen; à savoir la profession de l'unité d'Allah (Tawhid), la mission de Muhammad (Salla Allahu 'alayhi wa salam), la connaissance de l'obligation des cinq prières quotidiennes, le jeûne du Ramadan et le reste des piliers dont l'obligation religieuse est de notoriété publique. Ces obligations, devenues connues par le biais de l'ijma', n'exigent ni étude ni examen. Par conséquent, en ce qui concerne ces obligations, il est interdit pour eux de faire usage du Taqlid. Mais en ce qui concerne les minuties des croyances religieuses et les prescriptions

détaillées des pratiques des adorations et des contrats de vente, nul autre qu'un ignorant ne professerait l'obligation pour les gens de la masse de faire usage de l'ijtihād pour eux à cet égard; cette affirmation n'est pas fondée en vertu de ce que nous avons justifié (avant).

Maintenant, si quelqu'un devait se laisser tromper par ces doctrines d'Ibn 'Aqil, ne pas se contenter de suivre ses Salafs, se contenter de suivre ses Imams, ni légitimer l'exercice de leurs pouvoirs en s'abstenant par exemple de l'interprétation des Attributs divins qui ont été contestés - que doit-il donc faire ? A-t-il un moyen de savoir ce qui est bon en la matière grâce à ses efforts personnels et à sa spéculation rationnelle ? Quand parviendra-t-il enfin à faire la distinction entre un argument valable et un argument erroné ? Maintenant, vous avez Ibn 'Aqil qui a affirmé que, tout au long de sa vie, il avait épuisé toutes ses capacités en matière de théologie spéculative, ainsi que toute son intelligence et sa sagacité, il n'a pas prospéré, ni réussi dans la bonne direction. Au contraire, son cas s'est finalement soldé par des innovations hérétiques qui l'ont égaré, par des actes abominables et par l'abandon de ce qui est juste, jusqu'à ce qu'il soit contraint de revenir sur ses doctrines et rétracter contre lui-même en admettant ses innovations et ses erreurs hérétiques. Maintenant, vous qui êtes trompés par ses doctrines, quand allez-vous atteindre son niveau de connaissance ? Et supposez que vous y soyez parvenu, en quoi son état a-t-il tant suscité votre admiration que vous le prenez comme exemple à suivre ? - Nous avons déjà mentionné les enseignements des imams concernant la censure de la théologie spéculative et ses conséquences et ses partisans; et nous demandons à Allah la sécurité de tout mal.

Cinquièmement : lorsque nous examinons les preuves, nous constatons qu'ils prescrivent de manière positive le contraire de ce que demande Ibn 'Aqil; c'est-à-dire croire aux versets Coraniques et aux ahādiths traitant des Attributs divins, avec reconnaissance et approbation sans réserve, et s'abstenir de toute interprétation allégorique, de renier les Attributs d'Allah et de tashbih et tamthil (anthropomorphisme), conformément à la doctrine des pieux Salafs et des imams approuvés. Cela sera clairement montré de neuf manières.

Premièrement : la parole d'Allah : « C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarément, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: «Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. » (Sourate Al-'Imran - V.7) Ainsi, Il (Allah) a blâmé le disciple de l'interprétation et l'a couplé avec le chercheur de trouble, ce qui en fait une indication de sa propension à s'égarer. Cela montre que sa recherche n'est pas

permise. Puis il les coupa de ce qu'ils espéraient et les empêcha de réaliser ce qu'ils cherchaient, en disant : « alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Puis Il a continué : « Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: «Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur ! », Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. » Puis ils ont demandé à leur Seigneur de ne pas les faire ressembler aux adeptes divergents de l'interprétation allégorique, en disant : « Seigneur! Ne fait pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés.... » (Sourate Al-'Imran - V.8)

Deuxièmement: Si l'interprétation allégorique (ta'wil) des Attributs divins était obligatoire, le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) l'aurait expliqué clairement à sa communauté, car il est interdit de retarder la déclaration claire au-delà du temps imparti. En outre, si l'utilisation de l'interprétation allégorique (ta'wil) nous incombait, elle l'aurait également incombait sur lui (le Prophète Salla Allahu 'alayhi wa salam); en ce qui concerne les prescriptions légales, il est au même niveau que nous. Or, si cela lui avait été imposé, il (le Prophète) ne l'aurait pas négligé; et à cause de sa grande sollicitude pour sa communauté, il ne leur dissimula rien de ce qu'Allah lui avait ordonné de faire. En effet, Allah a dit : « Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. » (Sourate Al-Ma'ida - V.67)

Troisièmement ; Il a été établi avec certitude que la doctrine des Salafs et des Imams qui leur ont succédé, en ce qui concerne ces versets Coraniques, consiste en une reconnaissance, une transmission intacte, un accord et une approbation sans réserve, sans interprétation allégorique (ta'wil) et sans renier les Attributs d'Allah. Nous avons déjà clairement démontré que leur doctrine est la vraie et qu'ils ont poursuivis la bonne direction; par conséquent, il n'est pas permis de s'opposer à leur voie, ni de s'écarter de leur chemin.

Quatrièmement : une interprétation allégorique (ta'wil) revient à porter un jugement sur Allah sur des questions que l'interprète ignore et sur l'interprétation de Son intention par ce que l'interprète ne sait pas qu'il avait voulu. Or, au maximum, l'interprète peut prétendre, que ce n'est qu'une signification donnée dans le langage classique. Mais il ne découle pas nécessairement du simple fait que l'expression soit admise dans ce sens que ce sens est voulu par elle. Tout comme il peut admettre ce sens, il peut en admettre d'autres. Il peut même admettre encore d'autres significations que l'interprète n'est pas au courant. En outre, il ne possède pas une connaissance globale du contenu des dialectes. Cela est particulièrement vrai des théologiens spéculatifs, car ils sont étrangers à la connaissance des dialectes et des sciences utiles. Et Allah a interdit que l'on parle de Lui par ignorance, car il a dit : « Dis: «Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et

d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas ». (Sourate Al-A'raf - V.33)

Cinquièmement : l'interprétation allégorique (ta'wil) est une nouveauté religieuse. Or, une nouveauté est toute doctrine religieuse à propos de laquelle les Compagnons sont morts sans cesser de garder le silence. La nouveauté religieuse est l'innovation hérétique contre laquelle notre Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) nous avait mis en garde et nous a dit que c'était la plus mauvaise des choses. Il a dit: « La plus diabolique des choses est celui qui a innové. » [Rapporté par Ibn Majah] Il a également dit : « Suivez ma Sunna et celle des Califes bien guidés après moi: accrochez-y fermement. Méfiez-vous des choses innovées; car chaque innovation est une innovation hérétique, et toute innovation hérétique est une erreur. » Maintenant, l'interprète allégorique a déserté la Sunna du Messenger d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et celle des Califes bien guidés; il est un inventeur d'innovations hérétiques égarées en vertu de la tradition citée.

Sixièmement: L'interprétation allégorique (ta'wil) est l'ingérence, la bêtise, l'immodération, les mots tenus dans l'ignorance et l'exposition au danger de ce qui n'est pas appelé par la nécessité. Car nous n'avons pas besoin de connaître le sens qu'Allah a voulu donner à ses Attributs; aucune ligne de conduite n'est envisagée par eux, aucune obligation ne leur est attachée si ce n'est de croire en eux, et il est possible d'y croire sans la connaissance de leur sens voulu. En effet, la foi, avec ignorance, est saine. Allah a enjoint à croire en Ses anges, Ses Écritures, Ses Prophètes et ce qu'Il leur a révélé, bien que nous ne puissions savoir cela, si ce n'est la désignation. Allah a dit : « Dites: «Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham » jusqu'à la fin du verset (Sourate Al-Baqara - V.136) Il nous a été interdit d'innover, d'immodération et d'ingérence. Allah a dit à son Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) : « Dis: «Pour cela, je ne vous demande aucun salaire; et je ne suis pas un imposteur. » (Sourate Sad - V.86)

Septièmement : Si l'interprétation allégorique était obligatoire, elle incomberait soit à tous les individus, soit à celui à qui la preuve serait établie. Si cela incombait à tout le monde et adhérerait à tout le monde malgré le manque de connaissance de sa preuve, cela impliquerait la contrainte de parler dans l'ignorance et de s'autoriser l'audace de parler faussement et conjecturalement des Attributs d'Allah, de Son livre et de Ses signes. Mais cela, il est généralement admis, est interdit. Maintenant, puisque celui qui ne le sait pas ne doit pas le faire, comment peut-il alors enjoindre à la généralité des hommes, y compris à ceux qui ne le savent pas, de s'en servir et de le réprimander pour l'avoir négligé ? S'ils avaient la crainte d'Allah, ils les dispenseraient de l'interprétation allégorique et leur ordonneraient de s'abstenir de se mêler de ce qu'ils ne savaient pas.

Huitièmement : l'interprétation allégorique est l'utilisation de l'opinion privée dans le traitement du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messenger (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Celui qui traite du Livre d'Allah selon son opinion personnelle commet une infraction, même s'il a peut-être raison. Abu Bakr as-Siddiq (Radiya Allahu 'anhu), interrogé sur « al-abb » (dans sourate Al-'Abasa), a dit : « Quel ciel me protégerait et quelle terre m'emporterait si je disais à propos du Livre d'Allah ce que je ne connais pas ? » [Tafsir Ibn Kathir]

Neuvièmement : l'interprète allégorique (celui qui fait le ta'wil) associe l'attribution à Allah d'un attribut qu'Il ne s'est ni attribué, ni attenante à Lui-même, avec la négation d'un Attribut qu'Allah s'est adossé à lui-même. Lorsque l'interprète allégorique dit : « le sens voulu de « istawa » est de « maîtriser, dominer », il attribue à Allah l'attribut de « dominer » (istawla). Mais Allah ne s'est pas attribué cet Attribut. Il nie également l'attribut de « istawa », malgré sa réitération par Allah dans le Qur'an en sept endroits. Maintenant, Allah n'était-Il pas capable de dire istawla jusqu'à ce que le médiocre interprète allégorique vienne affecter l'habileté et défier Allah l'Exalté et son Messenger ? - L'Exalté Suprême est au-dessus de ce que les injustes disent de lui !

Puisque la porte de l'interprétation allégorique s'est fermée en vertu de toutes ces voies, bien que l'une d'elles soit suffisamment capable de la fermer, il ne reste que le chemin clair, la vraie parole, et la poursuite du chemin d'Allah, la régularité de qui est indiqué par les traditions; le chemin qui a été suivi par les purs Compagnons et les excellents Imams, foulé par les pieux et poursuivi par ceux qui craignent Allah ; l'adhésion à laquelle ont invités par le conseil, les imams véridiques. C'est-à-dire croire aux expressions et aux versets Coraniques et aux traditions; selon le sens qu'Allah leur a destiné; se taire sur ce que nous ignorons de leur sens; s'abstenir d'examiner cette partie de leur interprétation qu'Allah ne nous a pas obligés à examiner, ni ne nous en a fait connaître la science; suivre le chemin de ceux qui sont retranchés dans la connaissance de ce qu'Allah a recommandé dans Son Livre clair, quand ils disent : « Nous y croyons. Tout est de notre Seigneur. » (Sourate Al-'Imran - V.7 )

C'est le chemin sûr qui ne présente aucun danger pour celui qui le poursuit, ni la sollicitude, ni la peur, ni le mal. Celui qui le poursuit sera en sécurité; mais celui qui l'abandonne deviendra corrompu et aura à regretter. C'est le chemin des croyants indiqué par la Sunna et poursuivi par les pieux de cette Ummah. « Et quiconque fait scission d'avec le Messenger, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous lui collerons ce qu'il s'est collé, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! » (Sourate An-Nisa - V.115)

La censure de ce discours doit soit censurer la croyance dans les expressions Coraniques, soit censurer cet acte de s'abstenir de les interpréter, ou les deux. Maintenant, s'il censure la croyance dans les expressions Coraniques, ces

expressions sont prononcées par le Seigneur des mondes et par son Messager véridique et digne de confiance, et par conséquent, le censurant renierait Allah, le Glorieux Suprême. Celui qui censure les croyants en eux deux doit soit y croire soit les nier. S'il y croit, comment peut-il censurer ce à quoi il se conforme ? Et s'il les nie, il se sépare de la religion islamique (de l'Islam) et se déclare quitter la foi (iman). Allah a dit : « Seuls les mécréants renient Nos versets. » (Sourate Al-Ankabut - V.47)

Maintenant, s'il censure le fait de s'abstenir d'interpréter, il a tort; car nous ne connaissons aucune interprétation pour ces expressions; et celui qui n'a aucune connaissance d'une chose est obligé de garder le silence à ce sujet; en parler lui est interdit. Allah a dit: « Ne suivez pas ce dont vous n'avez aucune connaissance. » (Sourate Al-Isra - V.36) Et Il a dit, en mentionnant les choses interdites: "...et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. » (Sourate Al-A'raf - V.33) Maintenant, puisque nous faisons ce qu'Allah a ordonné sur nous et que nous évitons ce qu'Il a interdit, il n'y a aucune raison de nous en vouloir. Le reproche ne concerne que celui qui s'oppose à cette conduite et la censure.

Et encore, la censure de ce discours condamne le Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam); car celui-ci (le Prophète) croyait en Allah et en Ses paroles, mais il n'en a rien interprété et n'a pas clarifié leur sens. Celui qui condamne le Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) ne croit pas en lui. Et celui qui condamne le Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) est en effet le transgresseur, le grave pécheur, le disgracieux et le coupable.

En outre, la censure de ce discours condamne ceux qui sont enracinés dans la connaissance qu'Allah a recommandée et la matière à propos de laquelle Allah les a loués, à savoir l'approbation sans réserve et la foi sans réserve. De plus, il ridiculise tous les Salafs. Maintenant, il n'y a aucun doute quant à la transgression de celui qui blâme toutes ces personnes ; il n'y a pas de doute non plus sur son innovation et son erreur hérétique.

Puisque nous sommes nous-mêmes inclus dans les rangs de ceux qu'Allah a recommandés, et dont il a déclaré les actes et les paroles justes, aucun mal ne peut nous suivre de la censure (venant) d'une personne affligé de possession diabolique, un innovateur hérétique abandonné d'Allah. Et puisque nous poursuivons le chemin de notre Seigneur, le chemin qu'Il a jugé bon pour nous, nous ne tiendrons pas compte de la réticence de celui qui poursuit le chemin de Satan le maudit, le chemin qui le mène au milieu de l'Enfer.

*« Si ma censure vous vient d'un bas personnage,  
c'est un témoignage de mes excellentes qualités ! »*

En tout état de cause, nous n'avons aucune doctrine à nous reprocher. Si nous sommes blâmés pour les textes Coraniques auxquelles nous croyons, personne

ne sera blâmé à l'exception de Celui qui les a dites, pas plus que les censeurs ne désavouent quiconque à l'exception de Celui qui les a tenus. C'est Lui qui va les punir pour leur mécréance et leur hérésie. Si nous sommes blâmés pour notre silence, le silence, du moins, n'est pas une doctrine et aucune doctrine ne peut être attribuée à celui qui se tait. S'ils disent: « Vous croyez en ce qu'ils contiennent de « Tamthil » d'anthropomorphisme », ils ne font que mentir contre nous et nous accusent de ce dont Allah sait déjà que nous sommes sans culpabilité. En outre, ils n'ont aucun moyen de regarder dans nos esprits. Seule la langue peut exprimer ce qui est dans l'esprit et nos langues déclarent toujours le rejet du tashbih, du tamthil et du tajsim - anthropomorphisme. Ils n'ont donc pas le droit de s'ériger en juges en nous accusant de ce qui n'a pas surgi ou est venu de nous. Le péché grave incombe à l'auteur du mensonge, à l'exclusion de la victime, de la même manière que le châtement légal pour calomnie incombe au calomniateur, et non au calomnié. Cela nous suffit comme éloge et justification pour que nos adversaires ne trouvent en nous aucune faute à laquelle ils pourraient nous reprocher et être confirmés, alors que nous l'avouons. Ils ne nous censurent qu'avec leur mensonge. S'ils étaient capables de trouver la faute, ils n'auraient pas eu besoin de mentir.

### ***SUR LES RAPPORTS AHAD :***

Il déclare que : « Le rejet des traditions est obligatoire car il s'agit de traditions transmises par un seul rapporteur (akhbar ahad) » et que « le rejet catégorique du Tashbih et du Tamthil (anthropomorphisme) a été fermement établi par des preuves rationnelles », il y a deux façons de répondre :

Premièrement, en montrant clairement qu'il est obligatoire d'accepter ces traditions pour deux raisons. Premièrement, l'accord des Imams quant à leur transmission, leur relation et leur publication dans les recueils de traditions Sahih et du Musnad, et leur inscription dans les autres recueils de traditions; également, les traditionnalistes Huffadh les déclarant sains et leurs rapporteurs comme étant précis (al-itqan) et droit (al-'adala). Les abandonner serait donc en contradiction avec le consensus (ijma') et en rébellion contre les gens d'accord (ahl al-ittifaq). Il ne devrait donc recevoir aucune considération ou attention. Deuxièmement, les auteurs de ces traditions sont eux-mêmes les émetteurs de la Loi et les auteurs des prescriptions légales. Ce sont eux qui se voient confier la distinction claire entre le licite et l'illicite, et ce qui constitue l'obéissance à Allah. Si nous annulons leurs doctrines par notre interprétation, ces doctrines seraient nécessairement réfutées; alors la Loi deviendra nulle et la religion disparaîtra.

Deuxièmement, nous ne lui soumettrons pas qu'il s'agit toutes de traditions transmises par un seul traditionaliste. Il y en a parmi eux qui ont été transmis de nombreuses manières concurrentes, se confirmant mutuellement, chacun témoignant en faveur de l'autre. Bien que chaque tradition transmise par un

seul rapporteur ne puisse prétendre à une transmission par Tawatur (rapporté par un grand nombre de personnes), il n'en résulte pas moins de la détermination et de la certitude de la constance de son origine. Cela suffit pour la constitution du Tawatur. Ainsi nous confirmons la générosité de Hatim, la bravoure de 'Ali, l'équité d'Umar, la connaissance religieuse de 'A'isha et le Califat des quatre premiers califes, sans nous avoir été transmis à leur égard en tant que seule tradition par tawatur. Mais puisque diverses traditions les ont rendus publics, chacune confirmant l'autre, sans que personne ne les discrédite, le Tawatur résultait de l'ensemble. Il en va de même dans le cas présent.

Quant à l'allusion qu'il fait concernant le rejet du Tashbih et du Tajsim (anthropomorphisme), c'est simplement quelque chose que les théologiens spéculatifs et les partisans des innovations hérétiques ont inventés, cherchant à obtenir l'annulation des traditions prophétiques, le rejet des traditions des Compagnons et des Successeurs, et la duperie des ignorants et des inexpérimentés, afin de leur faire croire que « notre but est simplement de purifier l'essence d'Allah et de rejeter le Tashbih (anthropomorphisme) ». Cela est comparable à la pratique de l'ésotérisme, division (des Shi'as, batiniya) en s'accrochant à la famille du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et en faisant une démonstration extérieure d'une enquête approfondie, amenant les gens ordinaires à imaginer qu'ils souhaitaient les aider contre leurs ennemis. Mais ils n'ont utilisé la famille du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) comme un écran pour dissimuler leurs efforts en vue d'annuler la Loi et se permettre de blâmer les Compagnons et les quatre califes orthodoxes en les accusant de traitement injuste sur la famille du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et de transgression à leur encontre.

De la même manière, la secte des théologiens spéculatifs et des innovateurs hérétiques s'est attachée au rejet de l'anthropomorphisme (tashbih), cherchant ainsi à blâmer les gens de la Tradition (Ahl al-Athar) et à abolir les traditions. Sinon, de quelle manière a résulté cet anthropomorphisme ? Si cela résulte d'un partage de noms et d'expressions, alors ils ont certainement assimilé Allah à l'homme, puisqu'ils lui ont conféré des Attributs tels que l'ouïe (al-sam), la vue (al-basar), la connaissance (al-'ilm), le pouvoir (al-qudra), la volonté (al-irada) et la vie (al-hayat), malgré le partage des êtres humains dans les expressions désignant ces Attributs. Allah a 99 noms parmi lesquels il n'y a que deux, "Allah" et "ar-Rahman", qui ne pourraient s'appliquer à personne d'autre que Lui-même ; tout le reste peut cependant être appliqué sans constituer de tashbih ou de tajsim (anthropomorphisme).

De plus, comment entendent-ils traiter les versets Coraniques révélés concernant les Attributs divins ? Ont-ils un moyen de les rejeter ? Ou un moyen de les annuler ? Ou vont-ils les affirmer malgré ce qu'ils prétendent constituer du tashbih (anthropomorphisme) ? Mais ils savent déjà - in sha Allah - qu'il n'y a pas d'anthropomorphisme tashbih dans tout cela ; pourtant,

ils font des mensonges et ils n'ont pas honte. - Qu'Allah les bannisse de tout ce qui est bon ! Maintenant, s'il est vrai qu'Allah a aveuglé leurs esprits pour qu'ils aient supposé cela, ce ne serait pas trop tiré par les cheveux. En effet, nous avons vu ceux qui nous ont attribué les paroles d'Allah et celles de son Messager ('Alayhi salat wa salam), en les accusant en tant qu'auteurs, en disant: « Vous dites: "Le Miséricordieux s'est istawa au-dessus du trône. » [S20V.5], vous dites: "Allah a parlé directement à Moïse;" [S4V.164] et vous dites: "Allah descend chaque nuit au ciel le plus proche de la terre ». Mais ce sont les paroles d'Allah, qui « Le faux ne l'atteint [d'aucune part], c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. » (Sourate Al-Fussilat - V.42) Et ce sont aussi les paroles de son Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Leur esprit partisan et leur aveuglement les ont amenés à les considérer comme nos propres mots, puis ils nous en ont reproché la responsabilité. Mais celui qui trouve à redire sur le Livre d'Allah et à la Sunna de son Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam) n'est pas un musulman; et celui qui attribue les paroles d'Allah à quelqu'un d'autre que lui-même est ignorant et stupide.

Un jour, j'ai entendu un de nos compagnons dire: « J'ai entendu des gens dire: "Les Hanbalis disent: "Le Miséricordieux s'est istawa au-dessus du trône" [S20V.5]. "Il a poursuivi : "Je leur ai donc dit: "O gens, craignez Allah ! Vous attribuez aux Hanbalis ce pour quoi ils ne sont pas aptes et ce qu'ils ne pourront jamais atteindre. Ce sont les paroles d'Allah : "Dis: «Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Qur'an, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres !" [Sourate Al-Isra - V.88] Mais vous faites d'eux (les propos) être ceux des Hanbalis, élevant leur dignité au point de les rendre dignes d'eux. Or, le tashbih et le tajsim ne résultent que de celui qui fait en sorte que les Attributs d'Allah concordent avec les Attributs des êtres créés. Mais nous ne le croyons pas et ne le suivons pas comme notre religion ; au contraire, nous savons qu'en ce qui concerne Allah : « Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. » [Sourate Ash-Shura - V.11] et nous savons que ses Attributs ne ressemblent pas à ceux des êtres créés. Tout ce qui se passe dans l'esprit ou l'imagination, Allah en est différent. Il n'a ni similitude, ni égal, ni semblable, ni auxiliaire ; «Il n'y a rien qui lui ressemble. Il est l'Audient, le Clairvoyant. »

Quant à notre croyance dans les versets Coraniques et dans les traditions traitant des Attributs divins, il s'agit uniquement d'une croyance dans les expressions elles-mêmes, dont on ne peut douter de la validité ni de de leur véracité. Leur auteur (Allah) connaît le mieux leur sens voulu; Nous y croyons donc selon le sens voulu par notre Seigneur. Ainsi, nous combinons la foi, qui est obligatoire, avec le rejet du tashbih (anthropomorphisme), qui est interdit. C'est une doctrine plus véridique et plus valable que celle de celui qui considère les versets Coraniques et les Traditions comme de l'anthropomorphisme tajsim et tashbih et s'arrange astucieusement pour les

annuler et les réfuter en les faisant concorder avec le sens voulu par les Attributs des êtres créés, à travers le mauvais état de son opinion personnelle et la mauvais état de son credo - Nous cherchons la protection d'Allah contre les erreurs de grande portée !

### ***LE SENS DES ATTRIBUTS :***

Il nous dit : « Parlez et dites-nous ce qui vous semble être le sens de ces expressions révélées en rapport avec les Attributs divins ! ». Cet individu était vraiment pressé de feindre l'ignorance et l'aveuglement de l'esprit, comme s'il n'était réellement pas familier avec le credo des gens de la Sunna et leurs doctrines concernant ces expressions. Ces doctrines sont aussi les siennes, puisqu'il avait été élevé parmi les adeptes de ces expressions et connaissait leurs enseignements à leur égard.

À maintes reprises, il exposa lui-même la doctrine des gens de la Sunna concernant cette question et clarifia la vérité à ce sujet après qu'il eut rétracté le discours actuel; et il a maintes fois montré lui-même que si quelqu'un nous demandait quelle était la signification des expressions concernant les Attributs divins, notre réponse devrait être: « Nous n'avons rien à vous offrir en guise d'ajout à ces expressions qui transmettrait un sens ; ou plutôt leur récitation même est leur interprétation, sans signification ni interprétation en particulier. Mais nous savons qu'ils ont un sens, parmi d'autres, connu de celui qui les a prononcés. Nous croyons donc en ce sens. » Comment peut-il, lui aussi, se poser des questions sur le sens de quelque chose alors qu'il dit lui-même: « Je ne le sais pas »? Et comment peut-il s'interroger sur la nature de ce qu'il pense lui-même être une innovation hérétique à interroger, une transgression de discuter de son interprétation, un méfait et une exagération hérétique à examiner ? N'a-t-il pas entendu l'histoire de Malik ibn Anas quand on lui a demandé à propos du verset Coranique « Le Miséricordieux s'est istawa au-dessus du trône », [S20V.5] «Comment » s'est-il istawa au-dessus du trône ? » Malik inclina la tête et resta silencieux jusqu'à ce que la sueur de la fièvre recouvre son front; puis il leva les yeux et dit: « L'attribut istawa n'est pas inconnu, sa modalité (kayf) n'est pas compréhensible; mais y croire est obligatoire, et s'enquérir à ce sujet est une innovation hérétique. » Puis il donna des instructions et l'homme a été sorti. [Rapporté par Ibn Hajar dans Fath al-Bari 13/406]

### ***Égalité de traitement des adversaires et compagnons hérétiques :***

Quant à sa déclaration, « vous avez accusé vos adversaires d'innovation hérétique en ce qui concerne ces principes, mais vous avez permis à vos compagnons d'avoir des points de vue différents à leur égard », c'est un

mensonge et une calomnie. Nous ne permettons à personne de s'opposer à la Sunna, peu importe qui il est; et s'il est l'un de nos compagnons, nous le réprimanderons plus sévèrement qu'un autre. La preuve en est que vous êtes attribué à nos compagnons et à notre imam. Maintenant, quand les doctrines actuelles sont venues de vous, nous vous avons accusé d'innovation hérétique. Nos compagnons vous ont abandonné et ont légalisé l'effusion de votre sang. Sans votre rétractation et votre réversion, nous aurions certainement été plus sévères avec vous et nous vous aurions éloignés de nous. Nous n'accusons personne d'innovation hérétique à l'exception de celui que la Sunna a tant accusé; nous ne disons rien de notre propre chef. Mais le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit : « Méfiez-vous des choses inventées car toute chose inventée est une innovation, et toute innovation est une aberration. » Par conséquent, celui qui introduit dans la religion des innovations contraires à celles qui nous sont parvenues sous son autorité, diffère de ses compagnons, qui abandonnent les doctrines religieuses des imams et des jurisconsultes, reviennent à la doctrine des théologiens spéculatifs et exhorte à l'opposition à la Sunna, est en effet coupable d'avoir perpétré des innovations hérétiques. Allah est son comptable et son punisseur; s'il le veut bien, il se tournera vers lui avec pardon; puis encore, s'il le veut bien, il le fera s'égarer. Et la parole d'Allah : « Je remplirai certainement l'enfer de djinns et d'hommes ensemble » (Sourate Hud - V.119) devient nécessaire, comme il convient aux exigences de la justice, pour prendre effet sur lui. Allah fait ce qu'il veut.

En ce qui concerne sa doctrine concernant la question controversée du Qur'an, ses discussions peuvent être traitées en deux parties. La première traite de la voix divine qu'il a commencée par nier. Notre réponse à cette négation est la suivante : Il a été établi que Moïse ('Alayhi salam) a entendu les paroles d'Allah, et d'Allah lui-même, sans aucun intermédiaire. En effet, s'il l'avait entendu d'un arbre, d'une pierre ou d'un ange, les Israélites lui auraient alors été supérieurs; car ils l'avaient entendu de Moïse, le Prophète de Dieu, et Moïse était supérieur à l'arbre et à la pierre. Pourquoi alors Moïse a-t-il reçu le qualificatif de « celui à qui Allah parle » ? Et pourquoi Allah a-t-il dit : « Et (Allah) dit : « Ô Moïse, Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes messages et par Ma parole. » (Sourate al-'A'raf - V.144) ? et encore : « Puis, lorsqu'il y arriva, il fut interpellé : « Moïse! Je suis ton Seigneur. » (Sourate Taha V.11) Maintenant, personne ne lui dirait ceci, sauf Allah.

Puisque c'est certain, la voix divine est alors celle qui a été entendue et dont l'audibilité est possible. De plus, la voix divine a été explicitement mentionnée dans les traditions qui nous sont parvenues. 'Abd Allah, fils de l'imam Ahmad, a déclaré : « J'ai dit une fois à mon père : « Père, les Jahmiyya prétendent qu'Allah ne parle pas en prononçant une voix. » Il a répondu : « Ils mentent; ils s'occupent simplement de la science qui consiste à priver Allah de Ses Attributs. » Il a ensuite dit : « J'ai entendu « 'Abd ar-Rahman ibn Muhammad al-Muharibi, qui l'avait sous l'autorité de Sulayman ibn Mihran al-A'mash, sous

l'autorité d'Abou ad-Duha, sous l'autorité de Masruq, sous l'autorité d'Abd Allah, a dit: « Lorsque Allah prononce la Révélation, les gens du ciel entendent sa voix. » [Rapporté par 'Abd Allah ibn Ahmad ibn Hanbal dans Kitab As-Sunna 1/281]. Al-Sijzi a dit : « Parmi les rapporteurs de cette tradition, il n'y a pas un seul imam qui n'est pas approuvé et il a été lié à une chaîne de transmetteurs remontant au Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam). »

Dans le hadith transmis par 'Abd Allah ibn Unays, il est dit qu'Allah appellera les gens au Jour de la Résurrection avec une voix qui sera entendue par celui qui est loin aussi bien que par celui qui est près : « Je suis le Roi ! Je suis Juge Souverain ! » [Rapporté par Al-Bukhary 13/158] Il s'agit d'une tradition bien connue. Il est également dit dans les traditions que Moïse ('Alayhi salam), quand il a été appelé par son Seigneur, « Moïse ! », il a répondu rapidement, se réjouissant de la voix divine et disant : « À ton service ! A ton service ! Où es-tu ? J'entends ta voix, mais je ne vois pas où tu es. » Allah répondit : « O Moïse ! Je suis au-dessus de toi, à ta droite, à ta gauche, à l'avant et à l'arrière de toi. » Alors, sachant que cet attribut ne pouvait appartenir qu'à Allah, il répondit : « Ainsi es-tu, mon Seigneur ! » Il est également rapporté que Moïse, en entendant par la suite les paroles des humains, les détestait, tant était grande l'impression qui lui restait à l'oreille lorsqu'il entendait les paroles d'Allah.

Son affirmation selon laquelle « la voix divine est un éclatement ou une fissure dans l'air » est un pur délire, et une affirmation vide, dont la validité n'est attestée par aucune tradition prophétique ; aucune tradition à son sujet ne l'a attestée ; il n'a pas fourni d'argument pour cela; il n'est pas sur la bonne voie à cet égard. Supposons maintenant qu'on lui dise « nous ne concédons pas qu'il en est ainsi », quel serait alors son argument ? S'il disait: « C'est la terminologie de nous, les théologiens spéculatifs », nous répondrions : « Ceci est très loin de ce qui est juste et beaucoup plus proche de ce qui est faux. Car vous avez rejeté le Livre et la Sunna, et vous vous êtes éloigné d'Allah et de Son Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam) ; vous n'êtes nullement assisté d'Allah vers le bien, ni dirigé vers la vérité ; ce que vous dites n'est pas accepté et votre terminologie n'est pas prise en compte. » S'il devait ensuite dire : « Ceci est une définition, et les définitions ne peuvent pas être refusées », nous répondrions : « Pourquoi pas ? Avez-vous déjà entendu parler d'une assertion limitant la soumission de l'adversaire à la simple mention de celle-ci, sans manifestation de sa solidité ni preuve à l'appui ? » Devrait-il répondre, « il est impossible de fournir des preuves à l'appui » notre réponse serait: « C'est donc un aveu d'incapacité à en fournir la preuve et d'ignorance de sa validité. Si vous n'en connaissez pas la preuve, par quels moyens en avez-vous reconnu la validité » ? Celui qui reconnaît ignorer la véracité de ce qu'il dit, épargne aux autres la peine de la déterminer et leur avoue son ignorance et la fausseté de ses paroles. Maintenant, comment peut-on se référer à une affirmation dont on ne

peut pas dire qu'elle est saine ou fausse ? Comment son adversaire va-t-il se soumettre à ce sujet dans lequel il admet un aveuglement mental et une ignorance ?

Il est étrange que ces théologiens spéculatifs - qu'Allah aveugle leurs facultés de comprendre plus qu'Il ne l'a déjà fait - prétendent qu'ils ne sont satisfaits que par des preuves décisives et des arguments convaincants, et jugeront que les traditions qu'ils prétendent être des traditions transmises par un seul rapporteur (akhbar ahad) - ne transmettent pas certaines connaissances; ensuite, ils avancent des arguments tels que celui-ci, qui ne prouvent rien du tout, ni manifestement ni à titre de certitude. Au contraire, ce n'est que pure aveuglement et délire qu'il fabrique de son propre esprit et sort de l'écume de son estomac. Quand on le nie et qu'on lui demande de prouver sa validité, il n'a rien pour le prouver si ce n'est : « nous avons déjà adopté comme règle que les définitions ne peuvent être niées ». Pensez-vous maintenant que, puisque Allah a aveuglé leurs yeux et leurs facultés perceptives de leur esprit, qu'ils supposent que nous accepterons d'eux leur simple affirmation et que nous les suivrons dans leur aveuglement ? Leur cas est simplement celui d'un aveugle qui urine sur un toit, faisant face à la population avec son sexe et supposant que personne ne le voit, puisqu'il est lui-même incapable de voir sa propre personne.

Nous disons plus loin : au contraire, la voix est celle dont l'audibilité est possible. Telle est la définition sonore attestée par expérience. Car la voix a toujours été qualifiée par l'audibilité; et le rapport de l'audibilité à la voix est le même que celui de la visibilité aux choses visibles. De plus, la voix attenante à Allah a été fermement établie par une solide tradition prophétique et le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) en sait plus sur Allah et est plus véridique que les théologiens spéculatifs qui n'ont ni savoir, ni religion, ni les bénédictions du monde actuel ni dans l'au-delà. Ils sont simplement les pires de l'humanité, dont la qualité prédominante est la zandaqa. Allah a inspiré les cœurs de Ses serviteurs avec répugnance à leur égard, en les rendant un objet de haine pour eux.

De plus, même s'il devrait être établi avec certitude que la voix, dans le cas de choses perçues par les sens, soit le résultat du claquement de la gorge, pourquoi devrait-elle en être ainsi dans le cas des Attributs d'Allah ? Leur affirmation est la suivante : « Ce qui peut être établi avec certitude en ce qui nous concerne, peut l'être de la même manière en ce qui concerne ce qui est absent (al-gha'ib) ». Notre réponse est: « Vous avez tort pour trois raisons. »

Premièrement : votre appel d'Allah sous le nom de Absent (al-gha'ib), bien que les noms d'Allah et Ses Attributs ne soient connus que par la Loi. Mais vous, qu'Allah vous éloigne de la prospérité ! Ne pouvait pas trouver pour Allah un seul nom, parmi quatre-vingt-dix-neuf noms, avec lequel vous puissiez

l'appeler, de sorte que vous deviez l'inventer de votre propre chef ! En outre, Allah a nié cet attribut de lui-même car il a dit :

« ... car Nous n'étions pas absent! (gha'ibin). » (Sourate Al-A'raf - V.7)

Deuxièmement : vous êtes revenu à l'anthropomorphisme (tashbih), dont le rejet constitue votre principal soutien pour réfuter le livre d'Allah et la Sunna de son Messager (Salla Allahu 'alayhi wa salam) ; et vous avez amené Allah à suivre l'analogie de Ses serviteurs et à être comparable à eux dans Ses Attributs et Ses Noms. Voilà l'essence même de l'anthropomorphisme (tashbih) ! - Qu'Allah vous maudisse !

Troisièmement : cet anthropomorphisme est faux en ce qui concerne le reste des Attributs d'Allah que vous avez concédés, à savoir l'ouïe, la vue, la connaissance et la vie. Ces attributs ne peuvent exister dans notre cas sauf en conséquence de certains instruments. Ainsi, l'ouïe existe à cause d'une perforation ; la vue, à cause d'un iris ; la connaissance, à cause d'un esprit; et la vie existe dans un corps. De plus, tous les attributs ne peuvent exister que dans un corps; Par conséquent, si vous dites que c'est la même chose dans le cas du Créateur, vous êtes coupable de tajsim et d'anthropomorphisme (tashbih) et vous êtes devenus mécréants. D'autre part, si vous disiez que les « Attributs divins ne nécessitent pas de corps », alors pourquoi étaient-ils nécessaires dans le cas présent ?

Cependant, ce qui a été fermement établi par le Livre et la Sunna ne peut pas être mis de côté par la pure délire de votre porte-parole (Ibn 'Aqil), et nous n'abandonnerons pas les doctrines du Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) au profit de celles d'un innovateur hérétique. Nous n'accepterons pas leurs doctrines dans des domaines qui ne trouvent aucun appui dans les Écritures révélées ou dans la tradition prophétique. À nos yeux, ils n'ont ni honneur ni dignité. Comment consentons-nous à l'annulation du Livre et à la réfutation de la Sunna malgré que nous nous accrochons à eux, que nous y adhérons, que nous nous en tenons à eux et que notre désir ardent pour eux, à la manière de celui qui est persuadé que le salut consiste à y adhérer, la perte à les abandonner, la transgression et le manque de préservation d'Allah pour s'y opposer ? Nous implorons Allah de nous accorder que nous restons fidèles à eux (Qur'an et Sunna) tout au long de notre vie et après notre mort, jusqu'au jour où nous le rencontrerons, afin qu'Il puisse nous récompenser de notre fermeté et nous placer en compagnie du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) qui les a annoncés.

Il argumente à tort lorsqu'il affirme que l'énoncé suivant constitue un tashbih (anthropomorphisme) ; à savoir que lorsqu'Allah parle, il y a un son dans les cieux « semblable au son qui résulte du fait de traîner une chaîne sur des roches lisses ». [Rapporté par Abu Dawud dans ses Sunans 2/1280 - Kitab as-Sunna - Ch.20 et Ibn Khuzayma] Une telle affirmation constitue une objection

contre le maître des Messagers, Muhammad, le Messenger d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam) le véridique et digne de confiance, ainsi qu'une accusation de tamthil et de tajsim (anthropomorphisme) porté contre lui.

Celui qui fait cela a abandonné la foi orthodoxe. Mais l'affaire n'est pas celle que ce faussaire mécréant de fausses accusations affirme; il a simplement été trompé par la perversité de son dessein et la pauvreté de sa compréhension.

*« Combien de personnes ont censuré une parole véridique,  
Dont la censure était le résultat d'une faible compréhension ! »*

Maintenant, la comparaison ci-dessus n'a rien à voir avec la chose entendue. C'est simplement la comparaison d'une ouïe avec une autre ouïe ; c'est-à-dire que notre audition du son d'une chaîne sur des rochers lisses serait comme notre audition de la voix divine. Cette comparaison est semblable à celle que le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a faite dans cette autre tradition :

« Certes vous allez voir votre Seigneur comme vous voyez cette lune la nuit lorsqu'elle est pleine sans avoir de mal à le voir » [Rapporté par Al-Bukhary, Muslim, Abu Dawud et autres] c'est-à-dire que voir votre Seigneur est comme voir la pleine lune, en ce sens que la pleine lune est telle qu'elle peut être vue de tous, pas par certains, à l'exclusion des autres. C'est le cas de celui qui est sur le point de rompre son jeûne; pour ce faire, il n'a pas besoin de rejoindre les rangs avec d'autres jeûneurs pour voir la pleine lune, comme c'est le cas pour l'observation du croissant, à ce moment-là, ils se rassemblent pour que celui qui le voit le signale à celui qui ne le voit pas. Mais la vision de la pleine lune ne se fait pas de cette manière. Pour cette raison, la tradition a été mise en relation avec les deux variantes: vous ne serez pas blessé, depuis la racine d-y-m, et vous ne rassemblerez pas, depuis la racine d-m-m. De même, la présente affaire implique également la comparaison d'une ouïe avec une autre et non d'une chose entendue avec une autre chose entendue.

Celui qui cherche la vérité, Allah le dirigera vers ce qui est juste, et la sagesse et la connaissance utile lui reviendront à la suite des paroles d'Allah et de celles de son Messenger (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Mais celui qui cherche autre chose que la vérité, Allah le fera devenir aveugle de la bonne direction, et le Qur'an et la Sunna deviendront alors, pour lui, de faux arguments au moyen desquels il s'égarera. Allah a dit : « Nous faisons descendre du Qur'an, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perte des injustes. » (Sourate Al-Isra - V82)

Semblable à cela, la lumière du soleil éclaire le chemin pour celui qui a une bonne vue ; mais celui dont la vue est faible et l'œil malade, sa lumière le rendra plus aveugle. Le poète a dit :

*« La connaissance, pour l'homme intelligent, est un enrichissement, mais pour  
le faible d'esprit, un défaut ;  
Tout comme la lumière du jour à la perception de l'humanité ;*

*Ajoute de la luminosité et aveugle la vue des chauves-souris. »*

Quant aux détails de ses faux arguments en théologie spéculative, nous ne nous y plongeons pas avec lui ; mais nous savons qu'ils sont faux en raison de leur source même. Nous avons déjà clairement montré, par ce qui a précédé, la perversité de la science de la théologie spéculative (al-kalam) en raison de sa source même, la censure de celle-ci par nos imams, l'accord universel des savants sur le fait que ses partisans sont des partisans des innovations et des égarements, qu'ils ne sont pas considérés comme appartenant aux rangs des érudits, que quiconque s'en occupe (la science du kalam) devient un zindiq et ne prospérera pas. En effet, la preuve et la véracité de ce que disent les imams sont devenus manifestes dans le cas de l'auteur du discours actuel. Sa condition était si loin dans la zandaqa et l'innovation hérétique qu'il a été déclaré publiquement innovateur et égaré. Faire couler son sang était rendu légal, il lui fallait se repentir et avouer contre lui-même qu'il suivait la voie de l'innovation et de l'erreur hérétique, et que celui qui le réprimandait avait raison de le réprover. Le discours actuel fait partie de la somme totale des erreurs pour lesquelles il s'est repenti et des innovations hérétiques dont il est revenu.

Maintenant pour l'affirmation des lettres du Qur'an. Le Qur'an est ce Livre arabe qui a été révélé à Muhammad (Salla Allahu 'alayhi wa salam). Il est composé de sourates, de versets, de lettres et de mots. Quiconque le lira clairement en arabe recevra pour chacune de ses lettres une bénédiction décuplée. Quiconque l'accepte et l'enseigne, admet l'existence des lettres. Il n'y a aucune raison par la suite de nier les lettres ou de les dire de manière incohérente. Quiconque les niera sera réfuté par plus de cent versets contenus dans le Qur'an. Le consensus des musulmans le déclarera menteur, et la Sunna du Messager d'Allah, ainsi que les enseignements de ses Compagnons et de ses successeurs, le déclareront mécréant.

Combien y a-t-il de versets dans le Coran dans lesquels Allah dit ceci « Ce Qur'an » ? (rapporté dans le Qur'an a de multiples reprises) Maintenant, le mot « Ce » désigne quelque chose de réel. Et combien de versets comme suit : « Nous avons déployé pour les gens, dans ce Qur'an... » [Sourate Al-Isra - V.89] « Et dans ce Qur'an, Nous avons certes cité, pour les gens... » [Sourate ar-Rum - V.58] ? Combien de versets le Qur'an contient-il dans lesquels Allah décrit le Qur'an comme étant arabe ? Et combien de versets dans lesquels Il les défia de produire ce qui est semblable à ce Qur'an ou à une seule sourate du même genre ? Combien de fois les versets, les sourates et les mots sont-ils attribués au Qur'an ? En effet, Allah a menacé de jeter dans le feu de l'Enfer celui qui dit : « Ce n'est là que la parole d'un humain ». [Sourate Al-Muddathir - V.25-26] Et il a réfuté celui qui dit que c'est de la poésie, en disant : « Nous ne lui (à Muhammad) avons pas enseigné la poésie; cela ne lui convient pas non plus. Ceci n'est qu'un rappel et une Lecture [Qur'an] claire » [Sourate Ya-Sin - V.69]

Quant à sa déclaration, « Allah ! Craignez Allah ! En ce qui concerne une telle audace ! Suivre le chemin suivi par les pieux Salafs et abstenez-vous de plonger dans une discussion sur Allah en utilisant ce qui n'est prévu ni par la Loi ni en conformité avec la raison » - nous y répondons comme suit : « Nous avons déjà fait cela - par la Grâce et la Bonté d'Allah - sans l'aide de son avertissement ; et nous avons accepté ce que nos Salaf ont suivi sans l'aide de son conseil (d'Ibn 'Aqil). De plus, nous avons abandonné ceux qui les ont abandonnés et avons réfuté ceux qui s'y sont opposés ; et parallèlement, nous avons rejeté sa doctrine et exposé clairement son scandale. Mais quant à Ibn 'Aqil lui-même, il commande, en vertu de cette déclaration, le bien, mais s'oublie lui-même, et interdit le mal, mais se tournant vers ce qu'il a interdit. Or cette pratique est détestée par Allah ; Il a dit : « C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. » [Sourate As-Saff - V.3] Allah a également reproché aux Juifs de dire : « Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire... » [Sourate Al-Baqara - V.44]

Selon la tradition, le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit : « Le jour de la Résurrection, un homme sera amené et jeté au feu. Les intestins de son ventre vont se répandre et il y tournera au fur et à mesure que l'âne tourne autour de son meule ; alors quelqu'un qui l'a connu sur terre le regardera d'en haut et dira: « Untel ! Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est avec vous que nous avons appris de vous ! » Et il répondra : « En fait, j'ai été enjoint de vous recommander de faire quelque chose, alors que je l'évitais moi-même; et vous exhorte à abandonner quelque chose alors que je l'ai moi-même commis » [Rapporté par Al-Bukhary et Muslim] ou des mots selon la lettre de la tradition.

Allah a révélé la parole de Shu'ayb: « Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. » [Sourate Hud - V.88] Les poètes ont également exprimé leur opposition à cette pratique, parmi laquelle celui d'Abu al-Aswad :

*« O toi qui voudrais enseigner aux autres,  
Pourquoi ne pas t'adresser cet enseignement ?  
Penses-tu à féconder nos esprits avec l'orthodoxie,  
Pendant que tu es en manque toi-même ?  
N'interdis pas une mauvaise habitude, puis tu en commets une pareille,  
Une grande honte te tombera dessus quand tu la feras.  
Commences avec ta propre âme et retiens-la de son erreur ;  
Alors tu deviendras sage, quand ton âme s'abstiendra.  
Alors, il sera bon que tu prêches et que ta parole  
Soit suivie et que ton enseignement soit utile. »*

Et Abu al-'Atahiya a dit :

*« O toi qui avertis les gens, tu es devenu accusé,  
Puisque tu les blâmes pour des choses que tu commets toi-même.  
Comme celui qui est vêtu pour couvrir sa nudité, tandis que son sexe,  
Reste visible pour les gens, et il ne le couvre pas.  
Le plus grand des péchés, après le Shirk, tu le sais,  
Dans chaque âme, son aveuglement à ses propres vices -  
Sa connaissance des péchés des gens qu'il voit facilement en train de paraître,  
De eux, mais ne voit pas le vice en lui-même enfermé. »*

Et il a également dit :

*« Tu décris tellement la vertu que tu sembles la posséder,  
Tandis que la puanteur des péchés se diffuse de tes vêtements ! »*

Par conséquent, ce discours qu'il a appelé « un bon conseil » n'est rien d'autre qu'une injonction de plonger, par ignorance, dans une discussion sur Allah, un rejet des traditions du Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) et une interdiction de se satisfaire des enseignements des Salafs. Bien qu'il soit revenu à Allah en repentance et y ait renoncé, son grave péché ne cesse de s'unir à lui ; ainsi s'attache aussi à lui le grave péché de celui qui s'est égaré à cause de cela et qui s'est trompé en l'ayant écrit. Car celui qui institue une mauvaise règle de conduite porte son fardeau aussi bien que celui qui agit conformément à lui jusqu'au jour de la Résurrection.

Mais j'espère que ce traité sera le facteur le plus important pour lui procurer des bénédictions et des avantages pour lui, étant donné qu'il empêchera les gens de tomber dans l'erreur en suivant ses enseignements. Ainsi sera séparé de lui le grave péché résultant du fait que le contact avec ses enseignements exposait les gens au danger de tomber dans l'erreur par eux. Je prie Allah de nous pardonner et de lui pardonner, car il s'est effectivement rétracté de ces doctrines. En outre, il a beaucoup parlé et a écrit d'excellents livres sur l'orthodoxie. Si seulement il avait effacé cette innovation hérétique de son livre, il aurait été soulagé du grave péché qui y était attaché et aurait délivré les autres de l'être calomnié par lui. Mais Allah fait ce qu'il veut. Nous avons néanmoins rendu compte de son autorité en ce qui concerne son annulation et un exposé clair de sa nature, afin que la duperie de ceux qui ont été trompés par elle ait cessé d'exister.

Nous intercédons auprès d'Allah pour nous pardonner et lui pardonner et pour accepter son repentir et celui de tous les pénitents. Nous le supplions de nous maintenir sur le chemin de sa religion et de la Sunna de son Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), de nous guider avec raison afin que nous puissions suivre nos pieux Salafs comme nos guides et suivre leur chemin, et nous placer

en leur compagnie le jour de la Résurrection, « ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux » [Sourate An-Nisa - V.69] en vertu de sa Miséricorde et de sa Générosité.

### **CONSEIL DE L'AUTEUR :**

Je vous demande, mes frères - qu'Allah vous guide - d'adhérer au Livre de votre Seigneur et à la Sunna de votre Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), de vous y tenir fermement et d'éviter toute nouveauté, car toute nouveauté (dans la religion) est une innovation hérétique, et toute innovation hérétique est égarement. Ne vous laissez pas séduire par le discours d'une personne qui vous détournera du chemin orthodoxe que vous avez suivi, peu importe qui il soit. Car il est incapable d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a été dit par votre Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), par ses dignes Compagnons ou par votre imam - Imam de la Sunna par accord universel - Abu 'Abd Allah Ahmad ibn Muhammad ibn Hanbal, ou par les imams qui étaient ses contemporains ou ses prédécesseurs. Vous avez déjà entendu, et nous vous avons déjà mentionné, certaines des doctrines qu'ils ont suivies et certains de leurs conseils; ne vous en écarterez pas à travers la doctrine de quelqu'un, même si vous pensez peut-être que c'est un grand imam. Car il a été rapporté que Mu'adh ibn Jabal (Radiya Allahu 'anhu) a dit : « [Je vous mets en garde contre] la déviation du sage » [Rapporté par Al-Hakim, At-Tabarani]. 'Umar (Radiya Allahu 'anhu) a dit : « Trois choses sont préjudiciables à la religion : le faute du savant, la contestation d'un hypocrite qui utilise le Qur'an et des imams qui font que les autres s'égarent. » [Rapporté par Ad-Darimi]. On rapporte que le Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) a dit : « Je crains trois choses pour ma communauté : je crains pour eux la faute du savant, le jugement d'un despote et une hérésie poursuivie. » [Rapporté par At-Tabarani, hadith da'if] Et il dit encore : « Je vous ai laissé deux choses; tant que vous vous accrocherez à eux, vous ne vous tromperez jamais : le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager. » [Rapporté par Malik dans son Muwatta]

Allah vous a donné une leçon avec cet homme, que vous croyiez posséder une mine de connaissances religieuses, en vous montrant comment il a commis son grand péché; ne vous laissez donc pas séduire par personne. De plus, veillez à ne pas entamer de discussions traitant de questions innovantes qui n'ont pas fait l'objet d'une tradition antérieure, ni traitées par un imam agréé; car ce sont des hérésies novatrices; et votre Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam) vous a mis en garde contre les innovations en disant: « Méfiez-vous des nouveautés, car toute nouveauté est une innovation hérétique et toute innovation hérétique est égarement.» Et encore : « La plus mauvaise des choses, ce sont les innovations. » Tels sont, par exemple, la question des points diacritiques et de la vocalisation; la question de la punition éternelle des

partisans de l'innovation dans le feu de l'Enfer; et d'autres innovations et stupidités telles que celles-ci, pour lesquelles il n'existe aucune tradition permettant de la suivre, ni la déclaration d'un imam agréé afin de l'entendre. Plonger dans une discussion à ce sujet est un déshonneur; alors que le silence à ce sujet est un honneur. Celui qui en parle est un hérétique, plongé dans l'innovation hérétique et coupable de la plus mauvaise des choses, en vertu du témoignage de la tradition établie. Et Allah demandera à celui qui en a parlé de rendre compte de sa discussion, et il lui demandera son argument et son témoignage.

Sahl ibn 'Abd Allah at-Tustari a dit : « Personne n'a jamais innové en matière de savoir religieux, à qui on lui a posé des questions à ce sujet le jour de la Résurrection; devrait-il se conformer à la Sunna, bel et bien; sinon, il périra. » Mais celui qui tient sa langue de ces stupidités ne sera pas interrogé à leur sujet; et il a un excellent exemple à suivre dans le Messager d'Allah (Salla Allahu 'alayhi wa salam), ses Compagnons et leurs successeurs. Nous sommes plus savants dans les traditions que vous et plus tenaces dans notre recherche; et nous nous sommes contentés de suivre le chemin de nos Salafs et d'éviter les innovations qui les ont suivis. Ne vous contenterez-vous donc pas de cela ? Ce qui leur convenait n'était-il pas digne de nous ? La Sunna n'a-t-elle pas tout ce qu'il faut pour éviter l'innovation ?

Celui qui ne trouve pas convenable ce qui s'est révélé convenable au Prophète (Salla Allahu 'alayhi wa salam), aux Salafs et aux Imams, qu'Allah ne lui fournisse pas suffisamment de moyens de subsistance. Celui qui ne se contente pas de ce dont ils se sont contentés, ni content de ce qui leur plaisait, ni ne suit leur chemin, mais s'affaiblit en esprit et les censure, appartient à la faction de Satan : « Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise » [Sourate Al-Fatir - V.6] Celui qui ne se contente pas du droit chemin entrera dans le sentier de l'Enfer. Celui qui emprunte un chemin autre que celui de son Salaf sera amené de ce fait à sa perte. Celui qui s'écarte de la Sunna s'écarte du chemin qui mène au Paradis.

Par conséquent, craignez Allah et craignez pour vos âmes, car la question est difficile. Il n'y a rien en dehors du Paradis sauf le feu de l'Enfer ; il n'y a rien en dehors de la vérité si ce n'est l'erreur; et il n'y a rien en dehors de la Sunna mais si ce n'est une innovation hérétique. Vous savez maintenant que chaque innovation est une hérésie. Par conséquent, ne discutez pas d'une innovation. As-salamu 'alaykum wa rahmatullahi wa barakatuh ! Qu'Allah nous garde sur le sentier de la Sunna et nous accorde un refuge contre les innovations hérétiques et la cause de la tentation, en vertu de Sa Miséricorde et de sa Bienfaisance.

Protégez-vous - qu'Allah vous soit Miséricordieux - des polémiques obstinées concernant le Qur'an et des questions concernant des sujets qu'Allah ne vous a

pas imposés comme une tâche et qui ne servent aucun but concret. Car il est rapporté que le Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) a dit : « Une dispute obstinée concernant le Qur’an est une mécréance. » [Hadith rapporté par Ahmad dans son Musnad 2/286] Les Salafs ont interdit de contester l'existence d'Allah, de Ses Attributs et de Ses Noms. Il nous a été interdit de penser sur Allah ‘azzawajel. Malik a dit : « La discussion concernant des questions religieuses, je déteste cela ; et les habitants de notre ville n'ont pas cessé de le détester. Je n'approuve pas la discussion sauf en ce qui concerne ce qui sert à des fins pratiques. Mais en ce qui concerne la discussion concernant les questions religieuses et Allah, le silence m'est plus préférable; parce que j'ai vu des habitants de notre ville interdire la discussion sur des questions religieuses, à l'exception de ce qui sert à des fins pratiques. » [Rapporté par Ibn ‘Abd al-Barr dans Jami’ Bayan al-‘Ilm]. Seuls les partisans de l'innovation hérétique s'y sont opposés; mais quant à la communauté, cela suit ce que Malik a dit.

Si vous souhaitez discuter et élargir votre champ de connaissances, renseignez-vous sur le Fiqh, ses problèmes et sa réglementation; héritage ab intestat et ses règlements; l'héritage acquis; la division de la succession du défunt; les problèmes de reconnaissance; la tutelle, qui a de nombreuses facettes; puis les testaments et les legs et leurs règlements. Après cela, les problèmes d'algèbre, de calcul et de mensuration des terres. Dans tout cela, vous avez tout le loisir de renoncer à ce qui vous a été interdit - des questions que votre Salaf n'a pas abordées, que votre imam a désapprouvées, ce qui ne vous rendra pas bon, et dans lequel vous ne pouvez-vous empêcher d'innover une hérésie dans laquelle votre imam serait Satan. Allah vous haïra pour cela; et votre Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) se déclarera lui-même libre de vous à cause de cela; et vos frères, peuple de la Sunna, vous abandonneront pour avoir abandonné la Sunna de votre Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) ; et vous serez tenus à l'écart du bassin de votre Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam), conformément à la tradition selon laquelle, le jour de la Résurrection, des gens viendront au bassin et s'approcheront du Prophète (‘Alayhi salat wa salam). Le Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam) a dit : « Je dirai alors, ‘O mes Compagnons! Ô mes compagnons! "Et on me dira : Tu ne sais pas ce qu'ils ont innové après les avoir abandonnés !" Je leur dirai donc: "Que Dieu vous aliène du bien et vous maudisse !" » [Rapporté par Al-Bukhary, Muslim et Ahmad] – Allah nous accorde et vous protège de cela !

Mais si vous adhérez à la Sunna de votre Prophète (Salla Allahu ‘alayhi wa salam), acceptez son avertissement, suivez le chemin de vos Salafs et abstenez-vous de vous occuper de ce qui ne vous concerne pas, vous serez peut-être assuré de votre sécurité et réjouissez-vous de l'annonce de l'excellence, la dignité et le séjour éternel dans la demeure de l'éternité « les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là ! » [Sourate An-Nisa - V.69] – Qu'Allah nous accorde et à vous, la bonne direction vers ce qui lui plaît, en vertu de Sa Miséricorde. Amin.

Dieu soit loué, le Seigneur des mondes. Les bénédictions d'Allah et Ses Salutations à notre Maître Muhammad, notre prophète Muhammad, Prophète de la prospérité, leader de la prospérité et Messenger de la miséricorde.

